



ÉTUDE

ETUDE PROSPECTIVE SUR LES ENJEUX MÉTROPOLITAINS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE MOBILITÉ DES TERRITOIRES DU NPNRU PARIS - EST ENSEMBLE

MISSION 2 : ELABORATION DES FICHES ACTION

MAIRIE DE PARIS 

 Est Ensemble

 ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

NOVEMBRE 2018

PRÉAMBULE

Depuis 2013, un protocole de coopération est engagé entre Paris et Est-Ensemble. Les deux collectivités, qui ont à cœur de développer une réflexion commune sur leurs secteurs frontaliers, ont engagé et co-financé, avec l'ANRU, cette étude qui s'étend sur un vaste territoire borné par les deux quartiers NPNRU des portes du XXème à Paris et de la Noue-Malassis à Bagnole et Montreuil. La réflexion engagée via ces deux maîtrises d'ouvrage a pour but d'identifier et mettre en cohérence les actions à mener dans ce secteur en mutation en s'appuyant sur les dynamiques plus larges à l'œuvre aujourd'hui.

Les objectifs des protocoles de préfiguration des deux quartiers NPNRU rappellent l'importance de requalifier la liaison entre Paris et Est Ensemble, de connecter plus aisément le plateau à Gallieni et d'implanter dans ces quartiers de nouvelles fonctions urbaines attractives.

Unifier ce territoire morcelé et mettre en cohérence les projets portés par Paris et Est Ensemble en dépassant l'échelon communal sont donc les premiers objectifs de cette étude. Au travers des thèmes de la mobilité et du développement économique, elle vise à imaginer les actions capables d'engager une mutation du territoire qui intègre les quartiers NPNRU et prenne en compte la position stratégique de ce secteur en cœur de métropole.

Directrice de la publication : **Dominique ALBA**

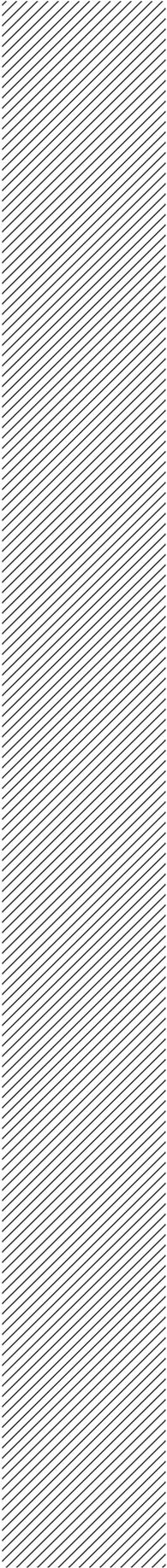
Étude réalisée par : **Béatrice LACOMBE, François MOHRT, Chiara MOLINAR**

Sous la direction de : **Paul BAROIN**

Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**

Mise en page : **Apur**

www.apur.org



2018 V2

Sommaire

PRÉAMBULE.....	2
RAPPEL DE LA MISSION 1.....	4
Une stratégie en trois axes	6
Focus sur l'échangeur de Bagnole	8
MISSION 2.....	10
1. Atelier 1 - 30 mai 2018	12
Co-construction des fiches-actions.....	12
Groupe 01 - Ancrage local/Services aux publics.....	14
Groupe 02 - Attractivité/Mobilité.....	16
Groupe 03 - Paysage urbain/Espaces pour les publics.....	18
Les fiches-actions issues de l'atelier 1.....	20
2. Atelier 2 - 19 juin 2018	27
Restitution et validation collective des fiches-action.....	27
Les 20 actions présentées lors de l'atelier 2.....	30
3. Fiches action - les 17 actions stratégiques	33
Plan de Synthèse des actions.....	33
LE COMPLEXE ECHANGEUR/BEL EST	
Action 1 -Etudier les évolutions de l'échangeur.....	36
Action 2 -Impulser la transformation de Bel Est.....	37
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
Action 3 -Révéler le foncier mutable et lancer des appels à projets multi-sites.....	38
Action 4 -Améliorer l'environnement de travail dans les NPNRU.....	39
Action 5 -Ré-implanter de l'agriculture urbaine.....	40
Action 6 -Favoriser l'ancrage local des entreprises.....	41
Action 7 -Se doter d'une stratégie de communication autour du développement économique.....	42
Action 8 -Elaborer une stratégie de financement des équipements au service de l'attractivité et de la solidarité territoriale.....	43
ESPACES PUBLICS ET MOBILITÉ	
Action 9 -Requalifier les principaux axes.....	44
Action 10 -Activer les rdc par des outils règlementaires, de portage et de gestion.....	45
Action 11 -Consolider l'offre en transports en commun, en particulier au sein des quartiers NPNRU.....	46
Action 12 -Développer le recours au vélo en particulier en réponse à la déclivité.....	47
Action 13 -Mener une réflexion sur l'avenir des parkings et leur capacité à répondre a des nouveaux besoins.....	48
COOPÉRATION	
Action 14 -Organiser des évènements d'envergure métropolitaine.....	49
Action 15 -Créer une signalétique pour améliorer la lisibilité et valoriser le territoire.....	50
Action 16 -Créer des synergies entre les différents acteurs de l'insertion et de l'emploi de Paris et Est Ensemble et soutenir les actions innovantes en faveur de l'emploi et de la formation.....	51
Action 17 -Créer une structure souple de coopération.....	52

RAPPEL DE LA MISSION 1

Le territoire d'étude, qui s'étend sur les communes de Montreuil, Bagnolet et Paris et comprend deux quartiers NPNRU, est un secteur en mutation présentant de nombreux sites à l'étude ou en projet. L'étude stratégique vise à construire une vision d'ensemble pour ce territoire complexe, pour inscrire les NPNRU non seulement dans les démarches de projet initiées par chacune des collectivités mais dans une perspective de développement partagé de ce territoire au cœur de la Métropole.

La vision prospective globale doit permettre de définir des projets et des actions pour un développement urbain cohérent en lien avec la volonté de changer l'image et d'améliorer l'attractivité des quartiers NPNRU.

Le diagnostic réalisé au cours de la mission 1 a permis de dégager les enjeux inhérents à une mutation du territoire répondant aux objectifs suivants :

- L'amélioration des conditions de vie et d'accès à l'emploi des habitants ;
- le renforcement du développement économique et commercial des secteurs ;
- l'amélioration de la mobilité des habitants et des marchandises ;
- l'amélioration de l'insertion des quartiers dans l'environnement local et métropolitain.



Le diagnostic a révélé les enjeux suivants :

Faire évoluer le positionnement de la porte de Bagnolet aux échelles métropolitaine et locales

Leviers :

- *Apaisement de la circulation pour redonner de l'urbanité au secteur et valoriser les parcours vers les centres-villes et les entités paysagères principales*
- *Modernisation du pôle Gallieni*
- *Évolution du complexe Bel Est*
- *Installation de nouvelles fonctions*

Mieux insérer les quartiers NPNRU dans le territoire

Leviers :

- *La requalification des espaces et des parcours / l'amélioration de la desserte*
- *Le développement d'activités et de services*
- *L'accompagnement des publics les plus fragiles*

Accompagner le développement économique du territoire et le soutien à l'emploi

Leviers :

- *Coordonner les opérations majeures*
- *Soutenir la filière de l'innovation et favoriser le développement d'initiatives locales*
- *Soutenir et développer les synergies entre les acteurs de l'insertion et de la formation et les entreprises du territoire*

Une stratégie en trois axes

Afin de répondre aux enjeux soulevés par le diagnostic il est proposé une stratégie globale. Cette stratégie, issue du travail d'analyse et de nombreux échanges avec les acteurs du territoire, a été présentée et validée lors du comité de pilotage du 03 avril 2018.

Elle se décline en trois axes :

AXE 1 - Moderniser et développer le pôle économique de Gallieni, le raccorder aux dynamiques du bas-Montreuil et soigner son ancrage local

AXE 2 - Favoriser l'implantation de structures innovantes et développer leurs synergies avec les acteurs de l'insertion et de la formation en s'appuyant sur le dispositif de l'Arc de l'Innovation

AXE 3 - Traiter le coteau et la coupure des infrastructures pour raccrocher les quartiers NPNRU aux centralités et dynamiques existantes (pôle Gallieni, centre-ville de Bagnolet et Montreuil, Croix de Chavaux, ...), accompagner leur renouvellement et développer leur attractivité

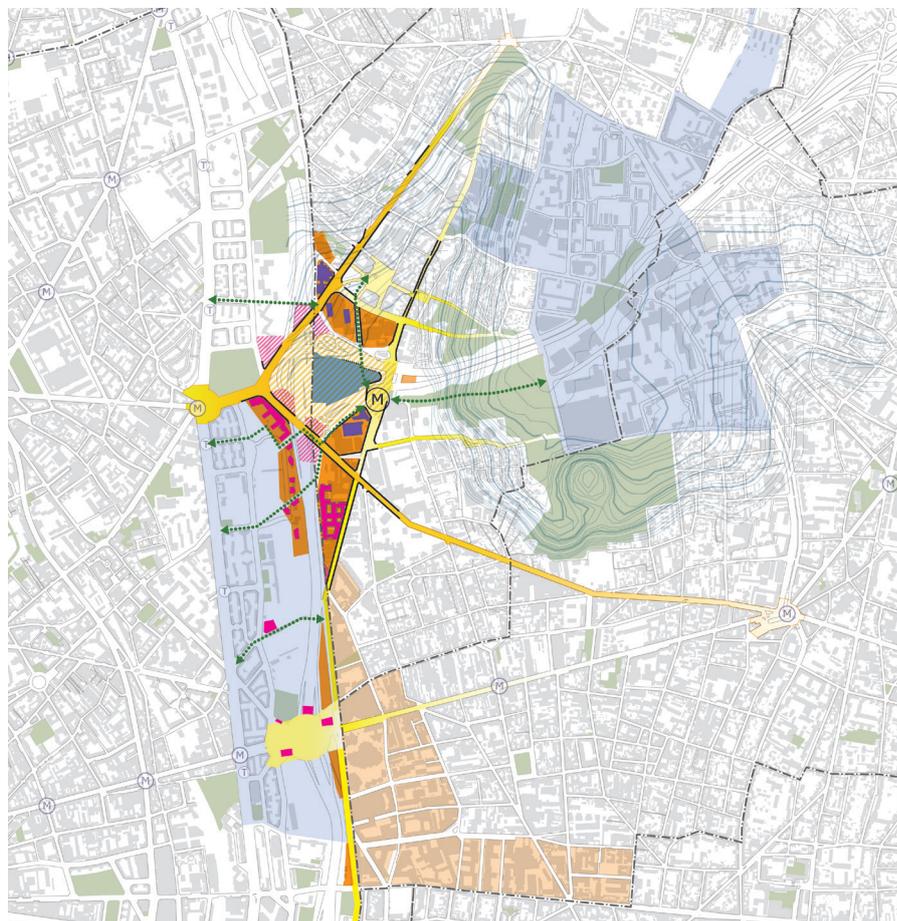
Cette deuxième partie de l'étude s'attache à définir, à partir d'un travail collectif en atelier avec des acteurs impliqués dans la transformation du territoire, les actions qui, menées conjointement, permettront de mettre en œuvre un projet de renouvellement urbain cohérent.

AXE 1 - Moderniser et développer le pôle économique de Gallieni, le raccorder aux dynamiques du bas-Montreuil et soigner son ancrage local

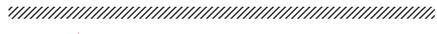


-  pôle économique existant
-  secteur en transformation à vocation économique
-  secteur de développement potentiel du pôle économique
-  projet en cours et/ou à l'étude
-  bâti vieillissant à transformer
-  centre commercial Bel Est à moderniser et ouvrir sur la ville

- Redonner de l'urbanité au secteur de l'échangeur**
-  faire évoluer le fonctionnement de l'échangeur et de ses bretelles
-  Espaces publics à requalifier
-  Axes structurants à requalifier
-  Liason piétonne à valoriser ou créer
-  traitement des pieds d'immeuble, activation des rdc,...
-  pôle de transport à moderniser
-  quartiers NPNRU



AXE 2 - Favoriser l'implantation de structures innovantes et développer leurs synergies avec les acteurs de l'insertion et de la formation en s'appuyant sur le dispositif de l'Arc de l'Innovation

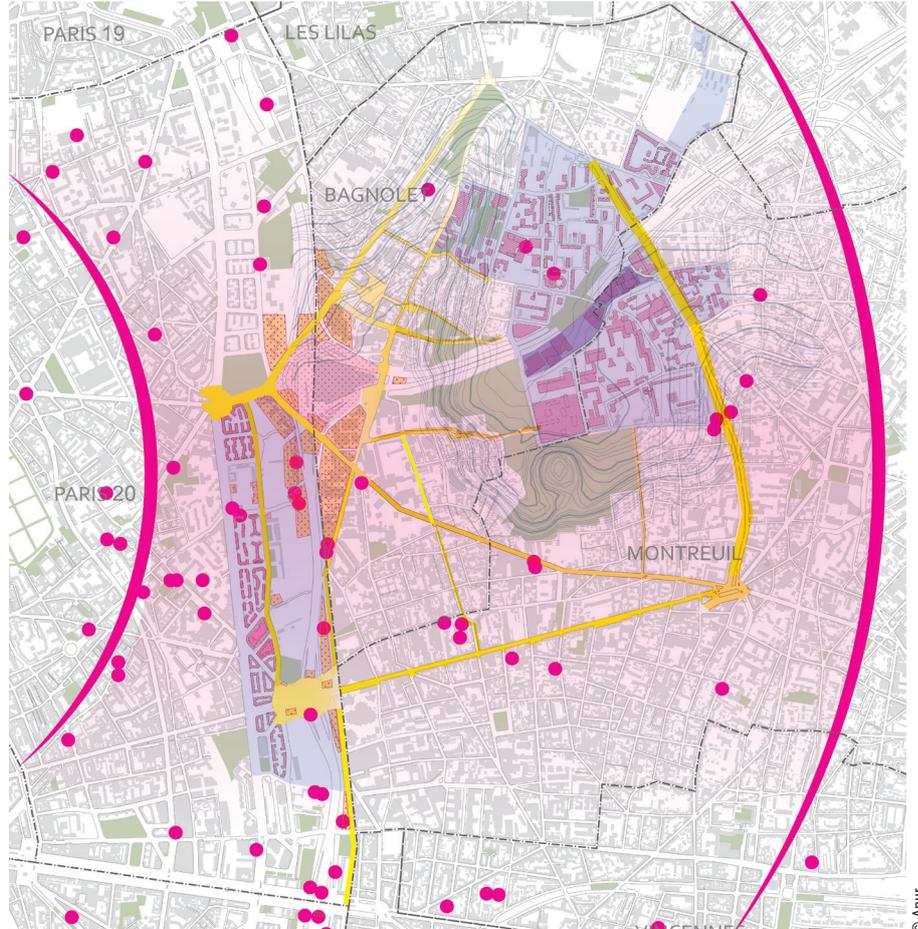


-  Arc de l'Innovation
-  Structures innovantes existantes

- Développer des démarches innovantes dans l'évolution du pôle Gallieni-Bas Montreuil**
-  Secteurs en mutation dont l'évolution devra permettre d'intégrer des structures ou démarches innovantes favorisant l'ancrage local

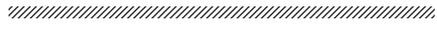
- Favoriser l'implantation de structures innovantes au sein des quartiers NPNRU**
-  Activer les rez-de-chaussées

-  quartiers NPNRU
-  zone industrielle de La Noue



© Apur

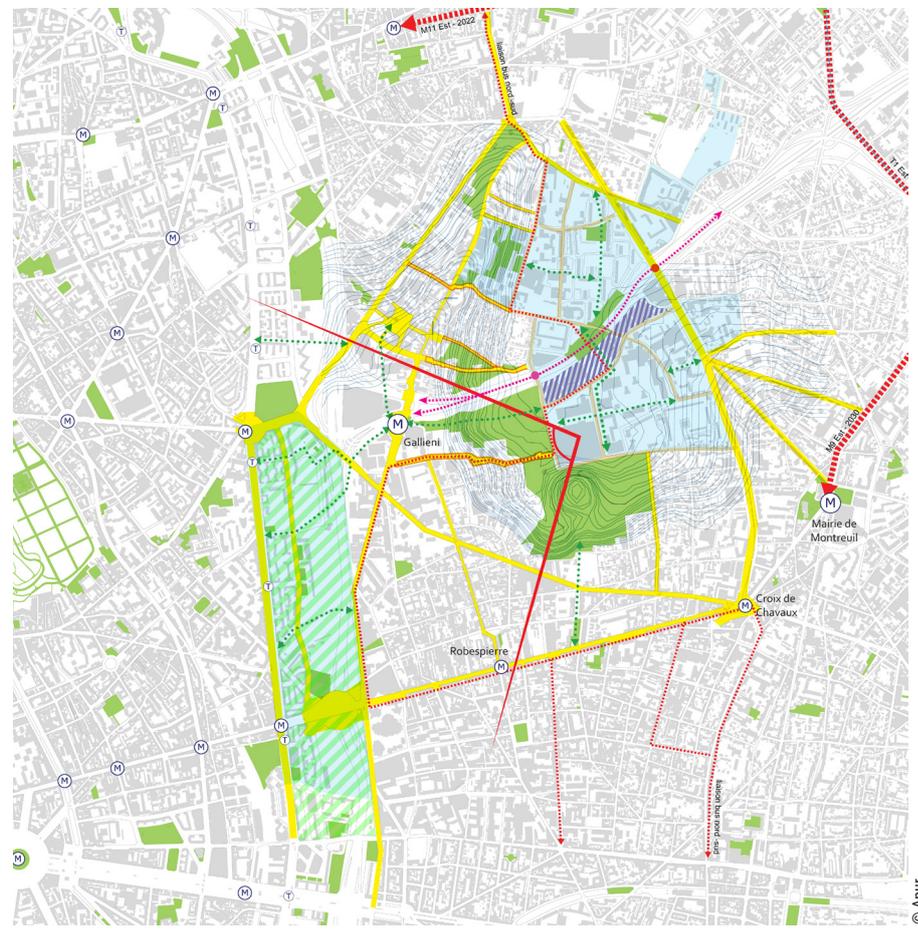
AXE 3 - Traiter le coteau et la coupure des infrastructures pour raccrocher les quartiers NPNRU aux centralités et dynamiques existantes



-  Axes structurants
-  Axes à valoriser pour faciliter l'accès au plateau
-  Donner de la lisibilité et continuité à la trame viaire des quartiers NPNRU
-  Liaison piétonne à créer/valoriser

- Améliorer la desserte TC du plateau**
-  liaison TC à l'étude
 -  Voie dédiée pour bus sur l'A3
 -  Améliorer le rabattement modes doux et bus vers le réseau fer

- Valoriser les espaces verts et les vues remarquables**
-  Vue depuis la dalle de la Noue
 -  Espace vert
 -  Ceinture verte
 -  Périmètre NPNRU
 -  Zone industrielle la Noue



© Apur

Focus sur l'échangeur de Bagnole

Qualifier la Porte de Bagnole et améliorer les entrées de la ville ainsi que l'image du pôle Gallieni est l'un des enjeux fondamentaux identifiés par l'analyse du territoire. La Porte de Bagnole fait aujourd'hui figure d'exception dans le panorama des portes parisiennes qui sont en majorité en projet ou à l'étude pour être reconfigurées. S'il semble complexe de transformer la porte de Bagnole « en place » à cause de la configuration de l'échangeur, il est possible, en revanche, d'intervenir sur les voies radiales Paris/Bagnole pour leur donner un véritable caractère d'avenues : on passerait ainsi plutôt d'une « porte-place » à une « porte-avenues ». Ces deux voies, si elles renouent en effet avec leur vocation première de support d'activités économiques, permettraient de favoriser la continuité urbaine entre Paris et Est Ensemble. Cette qualification passe, en premier lieu par la modification du caractère profondément routier de ces voies et de la porte de Bagnole en général. Pour ce faire, il est proposé d'agir sur l'échangeur, sur l'espace public de ces voies mais aussi sur leurs rives.

L'étude révèle un potentiel important d'évolution autour de l'échangeur de Bagnole qui est de nature variée :

Le foncier "invisible"

Interstices entre les infrastructures, emprises libérables par optimisation d'équipements, ou bâtiments ponts, ces espaces aujourd'hui non bâtis appartiennent aux collectivités. Leur construction permettra de mettre en place des continuités bâties pour remédier à la coupure urbaine du franchissement des infrastructures, à l'image du projet de la porte de Montreuil.

La mutation du bâti devenu obsolète

La mutation du secteur devra s'incarner dans la restructuration de l'immobilier vieillissant du pôle Gallieni. Les mercures, le complexe Bel-Est ou Gallieni 2, par exemple, sont des produits immobiliers qui ne sont plus adaptés aux attentes des utilisateurs et doivent donc faire l'objet de restructurations lourdes, à l'image d'opérations en cours comme les tours East View à Bagnole et Franklin à Montreuil, voire de déconstruction-reconstruction.

Les restructurations des bâtiments conservés devront s'attacher à renouveler leur rapport à l'espace public, en proposant des rez de chaussées actifs et ouverts sur la ville, en place d'emprises aujourd'hui considérées comme des arrières de service, pourtant situées en entrée de ville.

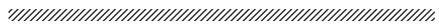
Le foncier privé

A Paris avec le secteur Python Duvernois, ou à Bagnole dans le tissu situé entre le Boulevard périphérique et la rue Gallieni, de nombreuses parcelles privées qui pourront être le support de nouveaux programmes, à l'image du projet à l'étude sur l'ancienne parcelle de St Maclou ou du lauréat de l'appel à projet inventons la métropole sur le marché à la ferraille.

**LE SECTEUR DE LA PORTE DE BAGNOLET AUJOURD'HUI, EN ROSE
LES BATIMENTS INSCRITS DANS LES
SECTEURS NPNRU.**

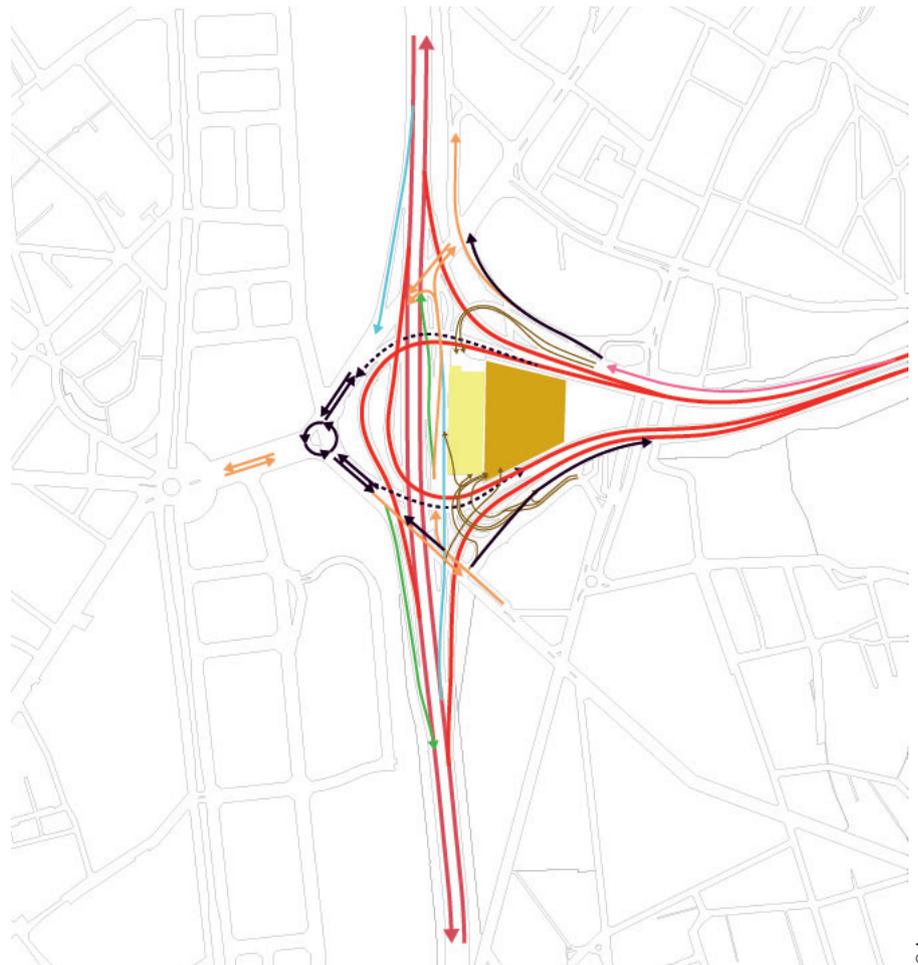


PROPOSITION D'EVOLUTION DES FONCTIONS DE L'ECHANGEUR (DÉCONNEXION A3/PORTE DE BAGNOLET)



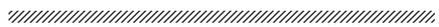
Proposition de débranchement de l'A3 vers la porte de Bagnolet. Les autres fonctions de l'échangeur (connexion au BP, à la gare routière internationale, au centre Bel Est) sont conservées. Des nouvelles liaisons entre l'A3 et la voirie locale sont possibles sans création d'infrastructure, en réutilisant les bretelles existantes. Elles pourraient être réservées à certains publics ou aux mobilités durables.

Cela permet d'envisager le recalibrage et la remise en double sens de circulation des avenues Ibsen et Cartellier, en leur donnant un rôle et un aspect plus urbain.



© Apur

ILLUSTRATION DU POTENTIEL DE MUTATION AUX ABORDS DE L'ECHANGEUR DE LA PORTE DE BAGNOLET



© Apur

MISSION 2

La mission 2 vise d'une part à partager la stratégie définie avec l'ensemble des acteurs du territoire et d'autre part à co-construire un plan d'actions concrètes permettant d'impulser la transformation du territoire.

Deux ateliers ont été organisés, réunissant des acteurs publics et privés intervenant sur le territoire.

Une séance de travail participative, s'appuyant sur les principes du design thinking, leur a été proposée pour le premier atelier de manière à faire émer-

ger collectivement des leviers d'action permettant de mettre en œuvre la stratégie d'ensemble.

Ce riche travail de brain-storming a ensuite fait l'objet d'un travail d'approfondissement et de synthèse par les équipes de l'Apur qui a été partagé lors du deuxième atelier. C'est à partir de ces itérations que s'est construite la proposition finale des 17 actions à mettre en œuvre présentées dans ce document

— Participants de l'atelier du 30/05/2018:

- **Mission Métropole** - SG Ville de Paris
- **DU** - Ville de Paris
- **DFA** - Ville de Paris
- **DAE** - Ville de Paris
- **DDCT EDL** - Ville de Paris
- **Direction de l'Habitat et Renouvellement urbain** - Est Ensemble
- **Direction de l'aménagement et des déplacements** - Est Ensemble
- **Direction du développement économique** - Est Ensemble
- **Direction de l'Emploi et de la Cohésion sociale** - Est Ensemble
- **Direction de l'espace public et de la mobilité** - ville de Montreuil
- **Direction de l'urbanisme et de l'habitat** - ville de Montreuil
- **GUP** - Ville de Bagnolet
- **DRHIL75**
- **DRHIL 93**
- **Caisse des Dépôts**
- **EPFIF**
- **Région Ile-de-France**
- **Ile de France Mobilité**
- **CD 93**
- **RATP**
- **Pôle Emploi** - agence Montreuil
- **Club FACE** Seine Saint Denis
- **Plateau Urbain**
- **Les Chaudronneries** - Montreuil
- **Oui Share**
- **Association ExtraMuros**
- **Groupe Accor**
- **Paris Habitat**
- **Agence Interland**
- **Agence Inddigo** (groupement Interland)
- **MKG Consulting**
- **AME agence d'urbanisme**

— Participants de l'atelier du 19/06/2018:

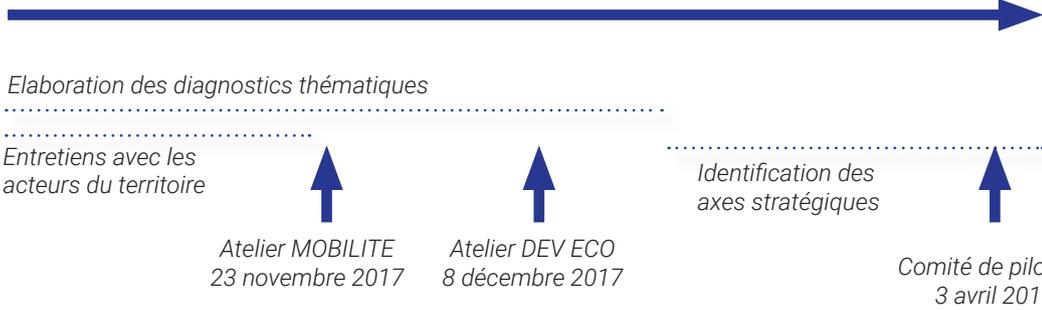
- **Mission Métropole** - SG Ville de Paris
- **DAE** - Ville de Paris
- **DU** - Ville de Paris
- **DDCT EDL** - Ville de Paris
- **Direction de l'Habitat et Renouvellement urbain** - Est Ensemble
- **Direction de l'aménagement et des déplacements** - Est Ensemble
- **Direction du développement économique** - Est Ensemble
- **Direction de l'Emploi et de la Cohésion sociale** - Est Ensemble
- **Direction de l'espace public et de la mobilité** - ville de Montreuil
- **Direction de l'urbanisme et de l'habitat** - ville de Montreuil
- **Ville de Bagnolet**
- **DRHIL75**
- **Caisse des Dépôts**
- **EPFIF**
- **DIRIF**
- **Région Ile-de-France**
- **Ile de France Mobilité**
- **CD 93**
- **RATP**
- **Club FACE** Seine Saint Denis
- **Plateau Urbain**
- **Les Chaudronneries** - Montreuil
- **Oui Share**
- **Association ExtraMuros**
- **CCI Seine Saint Denis**
- **Groupe Accor**
- **Paris Habitat**
- **Agence Inddigo** (groupement Interland)
- **AME agence d'urbanisme**

LES ATELIERS ONT EU LIEU DANS LA SALLE DU BUREAU D'EST ENSEMBLE



© Apur

Mission 1 - Elaboration des diagnostics thématiques



Mission 2 - Scénarisation des orientations, déclinées en fiches-action



1. | Atelier 01 - 30 mai 2018

Co-construction des fiches-actions

Déroulement de l'atelier:

13h30 : accueil /café / composition des tables

14h00 / 14h30: Introduction par l'Apur en plénière

14h30 /17h00 : travail en groupes autour de trois thèmes

Lors du premier atelier, les participants ont été séparés en trois tables pour réfléchir ensemble autour de deux thèmes :

- Ancrage local / Services aux publics
- Attractivité / Mobilité
- Paysage Urbain / Espaces pour les publics

Cette réflexion a pris d'abord la forme d'une séance de brain storming collectif, orientée selon les méthodes du design thinking. Les participants ont été invité à partager leur réflexion en mode «pop-up», sans tour de table formel, et à coller leur idées sur des murs de post-it, en classant les idées selon quatre catégories:

- Etonnements / paradoxe
- Opportunités / Défis
- Risques / Freins
- Actions / Leviers / Solutions

Suite à cet exercice d'intelligence collective, les participants ont choisi les actions qui leur sont apparues les plus pertinentes pour les développer selon une grille et remplir un canevas de fiche action.

Les trois groupes ont ainsi produit quatorze fiches-action, le temps à disposition ne permettant pas de développer l'ensembles des actions identifiées.

Le travail effectué en atelier est intégralement restitué dans les pages suivantes.



THÈMES DE TRAVAIL EN GROUPES

Groupe 1 Ancrage local/ Services aux publics

ANCRAGE LOCAL - Comment favoriser l'ancrage local des entreprises présentes et amenées à s'implanter sur le territoire ? Comment pôle économique et vie locale peuvent s'enrichir mutuellement ?

SERVICES AUX PUBLICS - Comment développer l'attractivité touristique par une valorisation des atouts du territoire et une adaptation de l'offre hôtelière ? Comment mieux accueillir touristes et voyageurs par une nouvelle offre de services en lien avec la vie locale ?

Groupe 2 Attractivité/ Mobilité

ATTRACTIVITE - Comment attirer dans les quartiers NPNRU des entreprises en profitant de l'attractivité du pôle Gallieni / Bas Montreuil ? Comment créer une dynamique porteuse d'innovation économique et sociale au profit de l'emploi, de l'insertion et de la formation, en s'appuyant sur une identité nouvelle du territoire ?

MOBILITE - Comment augmenter la qualité de service des transports en commun et le rabattement vers les modes lourds ? Comment faire évoluer les modes de déplacements des habitants des quartiers aujourd'hui mal desservis en favorisant les modes doux et partagés ?

Groupe 3 Paysage urbain/ Espaces pour les publics

PAYSAGE URBAIN - Comment faire évoluer le paysage métropolitain des portes parisiennes pour leur donner des qualités à l'échelle locale en conservant leurs singularités ? Comment initier la mutation à long terme du territoire en vue d'un développement harmonieux et structurant à grande échelle ?

ESPACES POUR LES PUBLICS - Comment faire évoluer le tissu urbain issu de l'urbanisme des années 70 pour accompagner la nécessaire requalification des espaces publics et du pôle de transport ? Comment transformer le complexe Bel Est et son modèle commercial introverti ?

Groupe 01 - Ancrage local/Services aux publics

Etonnements / paradoxes	Opportunités / Défis
Inclusion des habitants	Retombées éco du tourisme
Caractère polarisé des grandes entreprises	Espaces travail échange de territoires « informels »
La non visibilité de la Capsulerie	Etudier les usages des habitants
Disparité entre la Bas et le Haut Montreuil	L'entreprise doit aller vers les habitants
Comment s'appuyer sur les axes structurants	Bâtiment AFPA - Mini « Grands Voisins » à la Noue
Programmation forte autour de l'ESS sur le secteur La Noue-Malassis	Comment une Administration peut-elle s'ancrer dans le territoire ?
Absence de gouvernance	Ecoles du territoire
Le contraste entre les projets à Gallieni et les quartiers NPNRU : décalage, décrochage	Liens entre les différentes directions des maisons de l'emploi
Renforcement des échanges interacteurs (entreprises, population, politiques publiques)	Casser les barrières mentales
Difficulté de trouver des locaux adaptés	Anticiper sur les besoins des entreprises
Faire des passerelles : physiques/organisation	Sortir d'une logique micro-locale
Propreté, sécurité, transport	Amélioration de l'accessibilité du Plateau

ACTIONS TRADUITES EN FICHE ACTION



Risques / Freins	Actions / Leviers / Solutions
<p>Logiques de concurrence entre les territoires</p>	<p>Balades urbaines à mettre en valeur</p> <p>Connaissance et mise en valeur du territoire</p>
	<p>Balades urbaines avec les entreprises</p> <p>Instance représentative des acteurs</p> <p>Outil de portage commun des rez-de-chaussée</p>
	<p>Mobiliser les acteurs publics dans une gouvernance partagée</p> <p>Formation dans l'hôtellerie</p> <p>Organiser/mettre en place un outil de coopération souple entre Paris et Est-Ensemble et les acteurs principaux du territoire</p>
	<p>Lieu d'échange des acteurs de l'ESS</p> <p>AMAP conciergeries restauration</p>

Groupe 02 - Attractivité/Mobilité

Etonnements / paradoxes	Opportunités / Défis
Manque de visibilité des l'offre en activités et des espaces verts	Foncier moins cher Appropriation du territoire par les habitants
Peu d'ancrage local	Profiter des pôles d'attractivité Ambiance et identité des espaces publics
Contraste Paris / Est Ensemble au niveau des populations	organiser le report vers les modes de déplacements alternatifs Arc de l'Innovation
Attractivité espaces verts	Rétablir une continuité apaisée Paris/ banlieue Véhicules partagés
Absence de récit commun à Bagnolet et Montreuil	voir les quartiers comme des laboratoires (Asso, ESS,...) Villes respirables
ambiance	Adapter les routes à la pratique des modes actifs changer les pratiques de mobilité
Place de la voiture / usage attractivité réelle	Développer le rabattement TC Construire une identité commune
Diversité et discontinuité , mentale aussi	Hiérarchisation de la trame viaire Transports par câble
Pente = atout et contrainte	Apprendre la mobilité : lecture d'un plan / repère dans l'espace Dynamique de métropolisation
Pas de stratégie globale	Foncier accessible et développement des transports en commun Aménagement PMR Jalonnement des espaces publics
Proche et loin à la fois	Tirer parti des complémentarités des tissus économiques Voie A3 dédiée bus: que ça bénéficie aux quartiers

ACTIONS TRADUITES EN FICHE ACTION



Risques / Freins	Actions / Leviers / Solutions
<p>Continuité de projets alors que les professionnels bougent beaucoup</p>	<p>Travailler la signalétique</p>
<p>Programmer des projets en décalage avec la population de ces quartiers</p>	<p>Développer des aides à l'emploi</p> <p>Appel à projets multi-sites pôle Gallieni / NPNRU</p>
<p>Temporalités différentes entre projets urbains et de transports</p>	<p>Création des chantiers d'insertion autour de la mobilité durable</p> <p>Réfléchir l'identité en fonction des cibles (grands comptes ou petites TPE)</p>
<p>Décrochage des quartiers NPNRU</p>	<p>Offrir aux salariés un lieu de travail attractif</p> <p>Pour la zone d'activités de la Noue: développer des services supports</p>
<p>Explosion du prix du foncier / immobilier</p> <p>Emprises des véhicules motorisés de la voirie qui créent une coupure urbaine sur l'échangeur</p>	<p>renforcer le marketing territorial sur makers/ arc de l'innovation</p> <p>Organiser des solutions pour l'accès au plateau des modes doux (remontée mécanique)</p>
<p>Désintérêt des investisseurs privés si rien ne bouge</p> <p>Report du trafic sur Montreuil (avenue de la résistance) si plus de connexion Paris/A3</p>	<p>Améliorer/ sécuriser les cheminements dans le parc</p> <p>Valoriser les parkings</p> <p>Activer les locaux vacants par urbanisme temporaire</p> <p>Animer l'espace public pour le sécuriser</p>
<p>Eviction des activités</p>	<p>Faire évoluer les gares routières</p> <p>Développer et donner de la cohérence aux aménagements cyclables</p> <p>Inciter les investisseurs à intervenir aussi dans les quartiers</p>

Groupe 03 - Paysage urbain/Espaces pour les publics

Etonnements / paradoxes	Opportunités / Défis
<p>Difficulté de faire émerger un projet porte de Bagnolet</p>	<p>Ouvrir les espaces verts sur le territoire s'appuyer sur l'innovation</p>
<p>Déconnexion du secteur de La Noue avec les autres secteurs</p> <p>Les infrastructures façonnent le paysage</p>	<p>travailler la porosité Paris/banlieue</p> <p>une meilleure desserte locale</p>
<p>Paris et banlieue se tournent le dos</p> <p>Peu de coordination des différents acteurs</p>	<p>attractivité/desserte/accessibilité à améliorer malgré les obstacles de la topographie et l'absence de TC « lourds »</p>
<p>Connexion possible Gallieni – Bas Montreuil</p> <p>Paysage marqué par la topographie</p>	<p>Mutation du BP qui va impacter la transformation du territoire</p>
<p>Discontinuité/rupture dans l'organisation de l'espace public entre Bel Est et le centre ancien de Bagnolet</p> <p>Juxtaposition des échelles et des usages</p>	<p>Implication des acteurs locaux dans la mutation des quartiers</p>
<p>Une grande fréquentation sur les deux radiales malgré la qualité urbaine dégradée</p> <p>Bel Est, point d'articulation, de passage mais fermé sur lui-même</p>	<p>Eléments structurants sur portes de Paris: pôle Gallieni versus restructuration de la noue non pensée.</p>
<p>Un parc qualitatif et d'une surface intéressante mais enclavé et à faible rayonnement</p> <p>Emprises importantes d'espaces verts mais ressenti faible sur le territoire</p>	<p>Demande top-down ou bottom-up (experts - acteurs)</p> <p>que chaque projet de mutation urbaine intègre la question paysagère</p>
<p>Infrastructures de transport importantes qui caractérisent le territoire mais qui ne profitent pas aux besoins locaux</p>	<p>Anticiper et sanctuariser dans plan guide la connexion des espaces végétalisés</p>
<p>Entrées de ville</p> <p>Accessibilité à l'échelle régionale mais pas à l'échelle du quartier</p>	<p>animer les RDC pour animer le paysage</p> <p>Commerce local pour redynamisation économique plus globale</p>

ACTIONS TRADUITES EN FICHE ACTION



Risques / Freins	Actions / Leviers / Solutions
<p>La gentrification des quartiers</p>	<p>Instaurer des clauses sur les marchés à venir pour les acteurs de l'insertion professionnelle</p>
<p>Report des circulations/nuisances sur l'amont de l'A3</p>	<p>Maitriser les rdc stratégiques par des acquisitions foncières</p> <p>Densifier et végétaliser</p>
<p>pression foncière / augmentation prix de l'immobilier</p>	<p>Impliquer les propriétaires fonciers sur de appels à projets innovants / faire intervenir EPFIF</p>
<p>Accroissement des discontinuités paysagères en raisonnant sur des espaces bien circonscrits</p>	<p>Soigner destination et aspect locaux en rdc</p> <p>Sortir une partie de la gare routière du sous-sol</p>
<p>Amplification de l'effet « dalle » par les nouveaux projets / imperméabilisation/ bétonisation du secteur</p>	<p>Mener une enquête qualitative auprès des voyageurs</p> <p>Faire place aux modes actifs sur les principaux axes</p>
<p>Intensification des usages / densité acceptable / activation / espace public / articulation bâti - locaux</p>	<p>Habillage street art sous l'A3 à Gallieni</p> <p>Ouvrir Bel Est sur le parvis</p>
<p>Banalisation / table rase des qualités urbaines/ architecturales/ patrimoniales</p>	<p>Créer des services pour les touristes dans Bel Est (wifi, recharge tel, douches,...)</p> <p>Centre national économie circulaire</p>
<p>Composition urbaine mono-orientée (polarisée) / déficit de la mixité</p>	<p>Faire un pôle loisir local / roof top</p> <p>Mettre des photos de lieux à visiter à la sortie de la gare routière</p>
	<p>Mobiliser acteurs locaux dit de l'innovation dans Appels d'offre et projets</p>
	<p>Améliorer la communication autour du parc / améliorer les accès /organiser des activités</p> <p>Identifier les acteurs de l'arc de l'innovation, les associations et les entreprises ancrées localement</p>
	<p>Valoriser le patrimoine industriel</p>

Les fiches-actions issues de l'atelier 1

Les trois groupes ont produit les quatorze fiches-action suivantes, les canevas n'ayant pas été intégralement complétés pour chacune des actions, seul les items renseignés sont retranscrits.

RÉACTIVER L'IMMOBILIER VACANT PAR L'URBANISME TEMPORAIRE / INTERCALAIRE.

OBJECTIF(S) DE L'ACTION/IMPACTS ATTENDUS / BÉNÉFICIAIRES :

- Mettre à disposition un Foncier ou bâtiment disponible pour générer de l'emploi et de l'animation.
- Empêcher la dégénération et la détérioration de ce parc immobilier.
- Proposer des solutions immobilières alternatives et à coûts réduits.
- Donner de la visibilité pour préfigurer les mutations à venir.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

- 1/ Recenser le bâti disponible
Diagnostic et évaluation du potentiel.
- 2/ Créer une plateforme.

EXEMPLE DE FICHE-ACTION PRODUITE LORS DU TRAVAIL SUR TABLE



Intitulé de l'action : Mise en oeuvre d'une structure souple de coopération.		
Objectif(s) de l'action/impacts attendus/bénéficiaires : Associer les parties prenantes du projet dans à cadre souple et participatif	Temporalité : Début (peut-on commencer tout de suite ? Sinon, pourquoi ?) : démarrage dès la fin de l'étude APUR Fin : indéfinie, au moins durée du NPARV Jalons dans le temps : à définir, dépend de la mobilisation des acteurs	
Description de l'action : Instance représentative des acteurs du territoire qui assure le suivi et la mise en oeuvre des fiches APUR et en suite des projets/idees qui émergeraient.	Externalités à l'échelle de l'ensemble du territoire d'étude : Positives : Connaissance réciproque des acteurs du territoire mutualisation de moyens ; appropriation du territoire par les acteurs Négatives :	
Périmètre d'intervention : Format souple dans à cadre rigide : plusieurs dimensions (territoriale, NPARV - organisation: ateliers/niveau décisionnel)	Risque : manque d'implication, désengagement progressif A quel a-t-on dû renoncer pour faire ce projet ? temps	
Méthode et moyen de mise en oeuvre : (outil) ateliers / laboratoires / groupe de travail par terre comme un forum propositions Nécessité d'un coordinateur.	Critères d'évaluation/indicateurs de réussite : en fonction du projet participation des acteurs, production d'outils/propositions...	
Acteurs : Porteur(s) du projet : Mairie de Paris - Est ensemble Contributeur(s) : Etat - Entreprises - Associations - Habitants Partenaire(s) : autres collectivités, acteurs de l'emploi et de l'animation qui ?	Estimation du coût : à équivalent ESP minimum	

MISE EN ŒUVRE D'UNE STRUCTURE SOUPLE DE COOPÉRATION

OBJECTIF(S) DE L'ACTION /IMPACTS ATTENDUS/ BÉNÉFICIAIRES :

Associer les parties prenantes du projet dans un cadre souple et participatif

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Instance représentative des acteurs du territoire qui assure le suivi et la mise en œuvre des fiches APUR et ensuite des projets / idées qui émergeraient

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION :

Format souple dans un cadre rigide : plusieurs dimensions (territoriale NPNRU – organisation : ateliers / niveau décisionnel).

MÉTHODES ET MOYENS DE MISES EN ŒUVRE : (OUTILS)

Ateliers / laboratoires / groupes de travail pour faire émerger des propositions

Nécessité d'un coordinateur

ACTEURS :

Porteur(s) de projet : Mairie de Paris/Est ensemble

Contributeur(s) : Etats – Entreprises -Associations - habitants

PARTENAIRE(S) :

Autres collectivités – acteurs de l'emploi et de l'insertion

Animation : qui ?

TEMPORALITÉ :

Démarrage dès la fin de l'étude APUR

Fin : indéfinie, au moins durée du NPNRU

ESTIMATION DU COÛT :

1 équivalent ETP minimum

EXTERNALITÉS À L'ÉCHELLE DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE D'ÉTUDE :

Positives : Connaissance réciproque des acteurs du territoire mutualisation des moyens ; appropriation de territoire par les acteurs.

Négatives : Risque : manque d'implication, désengagement progressif

CRITÈRES D'ÉVALUATION / INDICATEURS DE RÉUSSITE :

En fonction du projet

Participation des acteurs, production d'outils/propositions ...

OUTIL DE PORTAGE / GESTION DES REZ DE CHAUSSÉE

OBJECTIF(S) DE L'ACTION/IMPACTS ATTENDUS :

- Faire venir des activités dans le quartier
- Répondre aux besoins des habitants du quartier en associant les entreprises
- Proposer des locaux pour les porteurs de projets
- Lutter contre la vacance

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Outil de partage

- Mutualisation / extension de l'outil parisien GIE ?
- Locaux des bailleurs sociaux
- Locaux / pieds d'immeubles : d'entreprises ? d'hôtel ? d'habitations privées ?

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION :

Paris + Est Ensemble (voire plus ?)

MÉTHODE ET MOYEN DE MISE EN ŒUVRE :

- Etat des lieux des locaux existants / vacants / propriétaires
- Test sur le territoire de l'étude ?
- Travail avec les bailleurs et les institutions ?

ACTEURS :

Porteur(s) de projet : Ville de Paris + EE + bailleurs et GIE Paris

Contributeur(s) : APUR / Etudes / les besoins du quartier / Conseils citoyens

PARTENAIRE(S) :

acteurs associatifs et économiques

TEMPORALITÉ :

Début tout de suite

Fin : 1 an avant la mise en œuvre

EXTERNALITÉS À L'ÉCHELLE DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE D'ÉTUDE :

Positives : création d'activités, mise en réseau / dynamique des bailleurs sociaux

Négatives : concurrence entre les territoires ? (Paris plus attractif).

CRITÈRES D'ÉVALUATION / INDICATEURS DE RÉUSSITE :

Volonté politique, des bailleurs, liens Paris EE ?

Critères évaluation : diminution de la vacance et dynamisation des quartiers.

PARRAINAGE D'INVESTISSEMENT

OBJECTIF(S) DE L'ACTION/IMPACTS ATTENDUS / BÉNÉFICIAIRES :

Que les investissements dans la zone "plus visible" des portes parisiennes attractives bénéficient aussi aux quartiers.
« 1 € investi ici, 1 € investi aussi à côté ».

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Inviter et attirer l'attention des investisseurs à investir aux deux endroits (INCITATIF).

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION : DÉFINIR ET TRIER :

- les lots fonciers intéressants
- les lots de second choix ou ayant moins de visibilité.

MÉTHODE ET MOYEN DE MISE EN ŒUVRE :

Dans les quartiers, avoir défini un modèle de développement économique en ayant identifié des lieux et des axes de développement économique, afin d'orienter les investisseurs.
Moduler la taxe d'aménagement selon les lots.

ACTEURS :

Porteur(s) de projet : Est-Ensemble
Contributeur(s) : les communes.

CONNAISSANCE + MISE EN

VALEUR DU TERRITOIRE

OBJECTIF(S) DE L'ACTION/IMPACTS ATTENDUS :

- Redonner une pratique et une connaissance du territoire aux usagers du territoire
- Valoriser les initiatives existantes + lieux
- Favoriser l'inter-connaissance entre les personnes de passage et la population locale.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

- Créer une cartographie des lieux / initiatives locales et déterminer des itinéraires.
- Former / accompagner les habitants à l'animation et à la valorisation de leur territoire.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION :

- Expérimentation à l'échelle locale puis extension à l'échelle inter-communale.

MÉTHODE ET MOYEN DE MISE EN ŒUVRE :

S'appuyer sur les conseils citoyens ou autres.

ACTEURS :

Porteur(s) de projet : OUI SHARE
Contributeur(s) : Conseils citoyens, habitants
Partenaire(s) : acteurs sociaux, culturels, entreprises, mairies.

TEMPORALITÉ :

Début : Juin 2018
Fin : décembre 2018 (6 mois de test).
Jalons dans le temps : tous les 6 mois

EXTERNALITÉS À L'ÉCHELLE DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE D'ÉTUDE :

Positives : meilleure image du territoire ; meilleure pratique du territoire.
Négatives : gentrification.

A QUOI A-T-ON DÛ RENONCER POUR FAIRE CE PROJET ?

A intégrer l'ensemble du territoire d'études.

CRITÈRES D'ÉVALUATION / INDICATEURS DE RÉUSSITE :

Fréquentations des visites et lieux identifiés.

APPEL A PROJET MULTISITES

OBJECTIF(S) DE L'ACTION/IMPACTS ATTENDUS :

Valoriser un secteur non attractif en profitant d'un secteur attractif auquel s'intéressent déjà des opérateurs immobiliers.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Proposer un appel à projet multisites : un site attractif couplé avec un ou plusieurs site(s) en QPV. Inciter les opérateurs immobiliers à investir en QPV.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION :

Périmètre plus large que celles des parcelles proposées dans l'appel à projet. Travailler l'espace public autour de ces parcelles (QPV + territoires).

MÉTHODE ET MOYEN DE MISE EN ŒUVRE :

Consultation type « Inventons la Métropole », « Réinventer Paris », « Réinventer Cities » ; Intégrer davantage la population ; faire intervenir d'autres acteurs pour l'aménagement des espaces publics pour travailler les mobilités.

ACTEURS :

Porteur(s) de projet : Elus, bailleurs
Contributeur(s) : Population, réseaux associatifs, tissu

PARTENAIRE(S) :

Opérateurs privés, EDF

EXTERNALITÉS À L'ÉCHELLE DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE D'ÉTUDE :

Positives : Levier d'urbanisation, diffusion des effets.
Négatives : Risques de travailler toujours avec les mêmes opérateurs/promoteurs.

OFFRIR AUX SALARIÉS UN LIEU DE TRAVAIL ATTRACTIF

OBJECTIF(S) DE L'ACTION/IMPACTS ATTENDUS :

Développer l'attractivité des zones éco via le développement des services aux salariés, et inversement. Et que l'installation des entreprises viennent développer l'écosystème des entreprises locales.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Offrir aux salariés un lieu de travail attractif (restauration, sport, commerces).

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION :

Réponses différenciées selon le lieu : Portes 20° Paris ; Plateau ; Galliéni

MÉTHODE ET MOYEN DE MISE EN ŒUVRE :

A Galliéni : Améliorer l'ambiance des lieux et la qualité des espaces publics ; développer les services au sein du centre commercial avec Unibail et TerraNae

NPRU : Sélectionner des locaux en pieds d'immeubles OPH (prix maîtrisés) pour des activités qui bénéficient aux salariés (locaux, commerces ou anciens logements) ; mettre en lumière les possibilités de faire du sport (piscine 20°, parc La Noue)

ACTEURS :

Collectivités (villes Est Ensemble) ; Galliéni : Unibail ou groupements de propriétaires
OPH, propriétaires locaux vacants ; Galliéni : propriétaires + collectivité, les entreprises locales

MUTUALISATION DES PARKINGS

OBJECTIF(S) DE L'ACTION/IMPACTS ATTENDUS / BÉNÉFICIAIRES :

- Améliorer l'attractivité du territoire.
- Libérer l'espace public.
- Permettre un usage autre que le stationnement.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Mettre en place sur les espaces sous-occupés une « conciergerie » rassemblant plusieurs services : lavage voiture, parking de rabattement, pose/dépose covoiturage, station vélo, autopartage privé et professionnel, mutualisée, bornes voiture électrique

Conciergerie sociale et solidaire : point info services à la personne.

Locaux, repassage, bricolage, lavage véhicules, services ESAT/SAE.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION :

- Parking Gallieni à Porte de Bagnolet
- Parking Carrefour à Porte de Montreuil
- Parking à Mairie de Montreuil (INDIGO)
- Appel à projet.

MÉTHODE ET MOYEN DE MISE EN ŒUVRE :

Rencontre des propriétaires et gestionnaire de parkings pour proposer le projet. Identifier précisément les services à mettre en place.

Moyens : -Desk, espace d'accueil = présence humaine.

-Places réservées.

-Infrastructures à mettre à niveau : borne électrique stationnement vélo.

REMONTÉE MÉCANIQUE VÉLO

OBJECTIF(S) DE L'ACTION/IMPACTS ATTENDUS / BÉNÉFICIAIRES :

- Améliorer l'usage du vélo.
- S'affranchir de la contrainte des pentes.
- Désenclaver la noue.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Mettre en place un système de remontée mécanique vélo sur un ou deux axes routiers très pentus.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION :

Entre Gallieni et La Noue.

MÉTHODE ET MOYEN DE MISE EN ŒUVRE :

Appel à projet.

ACTEURS :

Porteur(s) de projet : Région Ile-de-France

Contributeur(s) : Ville de Bagnolet, gestionnaire réseau viaire.

FAIRE PLACE AUX MODES ACTIFS SUR L'AXE JUSQU'À LA CROIX-DE-CHAVAux.

OBJECTIF(S)

Apaiser les espaces publics / réduire la place et les nuisances des véhicules / Favoriser les continuités cyclables et piétonnes / Faciliter les mobilités des habitants et travailleurs.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Aménagement d'une piste cyclable / Réduction place de la voiture (chaussée et stationnement) / aménagements ponctuels près des lieux attractifs du territoire / relocalisation du stationnement dans des parkings silos.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION :

- Avenue de la République (Bagnolet)
- Boulevard Chanzy (Montreuil) axe et connexions (Croix-de-Chavaux, Les Guillard, etc...

MÉTHODE ET MOYEN DE MISE EN ŒUVRE :

Appel d'offres lancé par le Département.
Mission(s) d'étude stratégique globale + maîtrises d'œuvre ponctuelles.

ACTEURS :

Porteur(s) de projet : Département
Contributeur(s) : Bagnolet, Montreuil, Paris, IDF Mobilités, Constructeurs
Partenaire(s) : SDRIF, Est-Ensemble

TEMPORALITÉ :

Commencer tout de suite
Fin : 2021
Jalons dans le temps : phasage d'aménagement.

EXTERNALITÉS À L'ÉCHELLE DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE D'ÉTUDE :

Positives : voir objectifs - attractivité des quartiers.
Négatives : Travaux / report stationnement et circulation.

A QUOI A-T-ON DÛ RENONCER POUR FAIRE CE PROJET ?

Réduction de la place de l'automobile : circulation et stationnement.

CRITÈRES D'ÉVALUATION / INDICATEURS DE RÉUSSITE :

Comptages des différents types de mobilité.
Augmentation de l'attractivité (parc, espace public, commerces ...)

CENTRE NATIONAL DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.

OBJECTIF(S) DE L'ACTION/IMPACTS ATTENDUS/ BÉNÉFICIAIRES :

- Changer l'objet du centre commercial Bel -Est
- Valorisation de l'économie circulaire
- Créer de l'emploi au bénéfice des résidents du territoire.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Lieu multi-usages entre : représentations publiques, espaces de formation et espaces de travail.
Faire du projet architectural un exemple pour les enjeux du réemploi.
+ Pôle commercial

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION :

Un ancrage local pour les bénéficiaires avec un rayonnement (notoriété) nationale.

MÉTHODE ET MOYEN DE MISE EN ŒUVRE :

- Instaurer un dialogue avec le propriétaire.
- Appel à projet pour l'occupant des lieux avec des clauses sur l'insertion et les acteurs des territoires.

ACTEURS :

Porteur(s) de projet : Etat
Contributeur(s) : collectivités locales / les éco-organismes.
Partenaire(s) : Entreprises / PME / Start-Up / Associations...

TEMPORALITÉ :

Temps de négociation avec le propriétaire et le temps d'achat du foncier.

EXTERNALITÉS À L'ÉCHELLE DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE D'ÉTUDE :

Positives : créer un espace urbain attractif sur le quartier.
Négatives : Renforcer la polarité autour du site de Gallieni / impact sur l'emploi.

CRITÈRES D'ÉVALUATION / INDICATEURS DE RÉUSSITE :

- Fréquentation du lieu.
- Nombre d'emplois créés (pas perdus)

MOBILISER LES ACTEURS

LOCAUX DITS DE « L'INNOVATION » DANS LES APPELS D'OFFRES ET PROJETS URBAINS ;

OBJECTIF(S) DE L'ACTION/IMPACTS ATTENDUS / BÉNÉFICIAIRES

Réussir à mobiliser les acteurs locaux.
Sécurisation du projet
ancrage local, pas de hors-sol.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

1/ Faire un diagnostic des besoins des acteurs territoriaux (environnement, partenariats, immobilier, mutualisation, services).
2/ Dans le cadre des appels à projet, inscrire clause qui oblige à intégrer les acteurs de la structure de coordination (acteurs locaux de l'innovation).

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION :

Totalité du périmètre de l'étude.

MÉTHODE ET MOYEN DE MISE EN OEUVRE :

- Coordination et création d'une instance de coordination à l'échelle du secteur d'étude.
- Ne pas multiplier les instances.
- Utiliser les réunions de quartier ou les rencontres annuelles des ESS pour sensibiliser les acteurs.

ACTEURS :

Copilotage Paris / Est-Ensemble
Porteur(s) de projet : DDCT + équivalent à Est-Ensemble (politique de la Ville).
Contributeur(s) : associations structures d'accompagnement / Ville
Partenaire(s) : Bureau d'études ? ex: APUR appel d'offres.

TEMPORALITÉ :

Jalons dans le temps : à évaluer à l'issue d'une première vague d'appels à projets.

EXTERNALITÉS À L'ÉCHELLE DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE D'ÉTUDE :

Positives : projets plus à l'image des populations.
Renforcer les réseaux associatifs et entrepreneuriaux.

CRITÈRES D'ÉVALUATION / INDICATEURS DE RÉUSSITE :

Nombre d'acteurs locaux impliqués dans le projet.

LOCAUX VACANTS

OBJECTIF(S) DE L'ACTION/IMPACTS ATTENDUS :

- Limiter la vacance.
- Orienter le type d'activités pour répondre aux besoins des habitants et créer de nouvelles activités (création d'emplois).
- Limiter les départs des entreprises locales.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Identifier les locaux (besoins)
Attirer les entreprises et favoriser leur mobilité interne

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION :

Ensemble du secteur d'étude.

MÉTHODE ET MOYEN DE MISE EN ŒUVRE :

- Identifier les locaux/développer les échanges avec les propriétaires en ciblant les types d'activités par secteur géographique.
- Vital quartier : préempter les locauxrenforcement l'offre et la demande.
- Plateforme dans locaux vacants (bourses dans locaux) GIE pour les locaux préemptés et bailleurs avec une priorité aux habitants en permettant un meilleur maillage territorial en fonction des activités.

ACTEURS :

Porteur(s) de projet : Est Ensemble / Paris
Contributeur(s) : Les communes : Bagnolet et Montreuil
Partenaire(s) : CCI / Paris and co / Semaest /Epfif / Pôle emploi ; Incubateurs (Station F / Cargo ... ; Maison de l'emploi

TEMPORALITÉ :

Occupations éphémères : associations/collectif/culturelles avec une forte dimension sociale et participative.

EXTERNALITÉS À L'ÉCHELLE DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE D'ÉTUDE :

Positives : Maintien à l'emploi et son développement avec une attention particulière pour les habitants.
Négatives : Attention à la gentrification

CRITÈRES D'ÉVALUATION / INDICATEURS DE RÉUSSITE

- Le nombre de locaux vacants
- Le nombre (de création) et nouvelles entreprises et associations sur le territoire.

2.

Atelier 02 - 19 juin 2018

Restitution et validation collective des fiches-action

Déroulement de l'atelier:

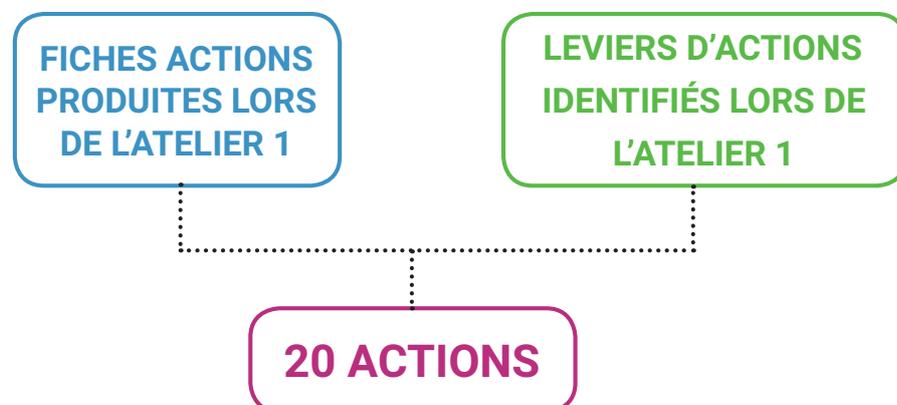
09h00 : accueil /café

09h30: Restitution par l'Apur en plénière

10h30 /12h00 : échange autour des propositions d'actions et débat collectif

Le second atelier a permis à l'Apur de restituer l'ensemble du travail effectué lors du premier atelier. Les fiches action complétées en atelier ont été analysées ainsi que tous les leviers d'actions identifiés sur les murs de post-it n'ayant pas pu faire l'objet d'un développement lors du premier atelier.

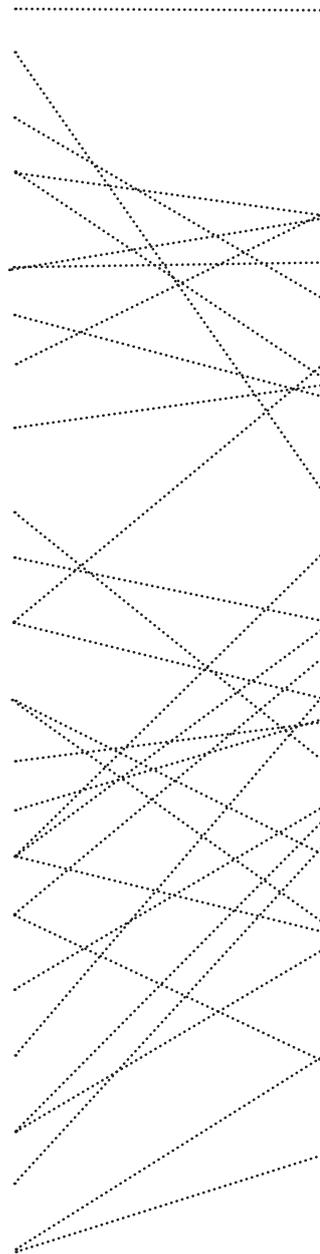
Cette matière a fait l'objet d'un travail de synthèse par les équipes de l'Apur qui a permis d'identifier vingt actions, ordonnées en familles thématiques cohérentes avec la stratégie globale. Ces vingt actions ont été présentées et discutées lors du deuxième atelier en configuration plénière.



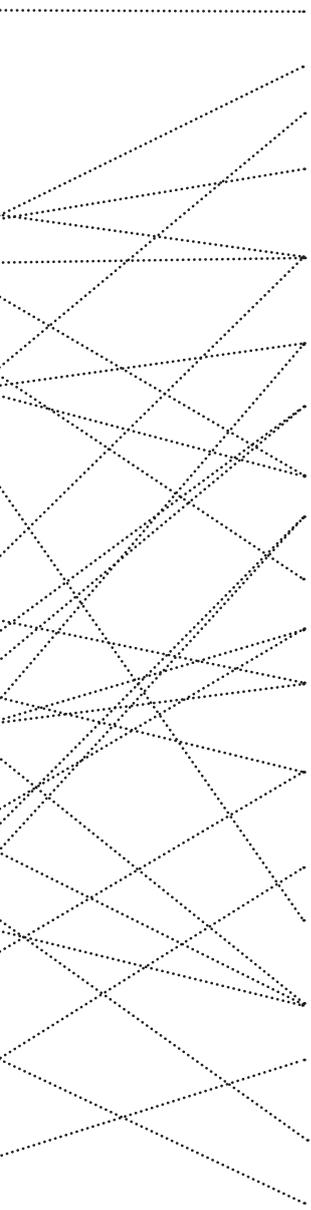
Elaboration de la liste d'actions à partir des fiches actions rédigées lors de l'atelier 1 et de leviers d'actions non développés mais présents sur les murs d'idées (en vert ci-dessous)



- Mise en œuvre d'une structure souple de coopération
- Fiscalité
- Outil de portage et gestion des rdc
- Connaissance et mise en valeur du territoire
- Engager /renforcer marketing territorial sur makers/innovation
- Parrainage d'investissement
- Réactiver l'immobilier vacant par l'urbanisme temporaire
- Sortir une partie de la gare routière du sous-sol
- Appel à projet multi-sites pour inciter les opérateurs immobiliers à investir dans les QPV
- Offrir aux salariés un lieu de travail attractif
- Donner de la cohérence aux aménagements cyclables
- Mutualisation des parkings pour proposer nouvelle offre de services en matière de mobilité ou d'aide à la personne
- ESS (économie sociale et solidaire)
- Installer une ou plusieurs remontées mécaniques pour vélo
- Faire place aux modes actifs sur l'axe jusqu'à la Croix de Chavaux
- Balades urbaines
- Implanter sur le territoire (Bel Est ?) un Centre national de l'économie circulaire
- Améliorer / sécuriser les cheminements dans le parc
- Mobiliser les acteurs locaux dits de « l'innovation » dans les appels d'offre et projets urbains
- Bourse aux locaux vacants
- Maitrise des locaux commerciaux stratégiques
- Développer dans la zone industrielle de la Noue des services supports aux pôles de bureaux



20 actions présentées lors de l'atelier 2

- 
1. Mettre en œuvre une structure souple de coopération
 2. Etudier les évolutions de l'échangeur
 3. Impulser la transformation de Bel Est
 4. Identifier les fonciers mutables dans les secteurs attractifs et dans les quartiers NPNRU
 5. Se doter d'une stratégie de communication à échelle du pôle BPM et du territoire
 6. Lancer des appels à projets multi-sites Pôle BPM/NPNRU
 7. Organiser des événements d'envergure métropolitaine dans les lieux symboliques du territoire
 8. Développer un outil de portage et gestion des rdc
 9. Se doter d'outils règlementaires pour maîtriser les RDC
 10. Créer une signalétique propre au territoire
 11. Requalifier les principaux axes
 12. Créer les solutions pour développer le recours au vélo en particulier en réponse à la déclivité
 13. Occuper les parkings
 14. Implanter de l'agriculture urbaine
 15. Améliorer l'environnement de travail dans les NPNRU
 16. Elaborer une stratégie fiscale au service de la solidarité territoriale
 17. Favoriser l'ancrage local des entreprises
 18. Créer des synergies entre les missions locales Paris et Est Ensemble
 19. Créer des parrainages école-entreprise
 20. Soutenir et développer les structures tournées vers la formation dans les quartiers

Les 20 actions présentées lors de l'atelier 2

Affirmer la dimension métropolitaine du territoire

1-Mettre en œuvre une structure souple de coopération

Créer une structure souple de coopération et de portage des projets qui rassemble les acteurs institutionnels et privés sur un périmètre comprenant les quartiers NPNRU.

2-Impulser la transformation de Bel Est

Lancer un appel à projet sur la transformation du complexe Bel Est (commerces, galerie marchande, parking, gare routière, hôtel) visant une restructuration lourde à l'image de Bercy 2 (IMGP).

3-Se doter d'une stratégie de communication à échelle du pôle BPM et du territoire

Se doter d'une stratégie de communication (tourisme, tertiaire, immobilier) permettant de révéler le pôle tertiaire unique Bas-Montreuil/Gallieni (lui trouver un nom, une spécificité), les atouts touristiques du territoire par exemple Pôle BPM.

4-Organiser des événements d'envergure métropolitaine dans les lieux symboliques du territoire

Urbanisme temporaire, festival de hip-hop à Gallieni, festival de musique au Guilands, grands événements sportifs.

5-Elaborer une stratégie fiscale au service de la solidarité territoriale

Élaborer une stratégie fiscale qui permette de mettre en place des principes de solidarité territoriale entre les secteurs attractifs et les quartiers NPNRU (PUP, modulation de la taxe d'aménagement, etc...)

Améliorer les ambiances urbaines et les façons de se déplacer

6-Etudier les évolutions de l'échangeur

Lancer une étude de circulation visant à explorer les évolutions possibles des fonctions actuelles de l'échangeur, et leur impact, en lien avec la consultation sur les autoroutes métropolitaines (débranchement A3/Pt de Bagnolet, suppression de bretelles, calibrage des avenues de la Porte de Bagnolet, reports de circulations).

7-Restructurer les principaux axes

Lancer des études pour la restructuration des principaux axes (République-Chanzy, Gambetta, Gallieni, Résistance) pour favoriser les modes doux et requalifier l'espace public, en lien avec le développement des rives.

8-Se doter d'outils règlementaires pour maîtriser les RDC

Se doter d'outils règlementaires pour que dans certains secteurs les nouveaux immeubles soient obligés de traiter les RDC sur rue avec des fonctions actives (alignement/ouverture/programmation), par ex : création d'un pourcentage obligatoire de surf de RDC dédié aux commerces/activités, activités associatives, culturelles ou sportives...

9-Créer une signalétique propre au territoire

Lancer un appel d'offre pour créer une signalétique rendant lisible les lieux clés de loisir, culture, sport, services avec les distances et temps de trajet à destination des habitants/travailleurs/touristes.

10-Créer des solutions pour développer le recours au vélo en particulier en réponse à la déclivité

Créer les solutions pour permettre l'utilisation du vélo en particulier en réponse à la déclivité : création d'une remontée mécanique, mise à disposition de vélos électriques et soutien financier, système de navette pouvant accueillir les vélos, ...

Amener de l'activité économique dans les quartiers

11-Identifier les fonciers mutables dans les secteurs attractifs et dans les quartiers NPNRU

Lancer une ou plusieurs études urbaines visant à préciser le foncier mobilisable autour de Gallieni, des portes et du BP et à définir les orientations à mettre en œuvre dans les projets portés par les propriétaires privés et publics (bâtiments ponts, restructuration d'équipement, Python Duvernois, démolitions reconstruction, restructurations, etc.)

12-Lancer des appels à projets multi-sites Pôle BPM/NPNRU

Sur la base du foncier identifié par l'étude urbaine du pôle Gallieni, et des orientations issues des études sur les quartiers NPNRU, visant des programmations mixtes.

13-Développer un outil de portage et gestion des rdc

Développer un outil intercommunal en charge de la stratégie, du portage et de la gestion des RDC pour faciliter l'arrivée de nouveaux commerces ou activité en RDC, ou dans les locaux vacants ou sous-occupés (type GIE Paris commerce, Semaest, Arc de l'innovation, etc.)

14-Occuper les parkings

Appel à occupation à visée économique pour les parkings sous-utilisés du territoire, ex : conciergerie, logistique urbaine, agriculture urbaine.

15-Planter de l'agriculture urbaine

Lancer des appels à projets de développement d'agriculture urbaine à vocation économique sur des sites à identifier (dalles de la Noue, toitures, etc.)

Renouer avec l'emploi

16-Améliorer l'environnement de travail dans les NPNRU

Soutenir les travailleurs indépendants nombreux dans les quartiers NPNRU via la mobilisation de locaux pour l'installation de services mutualisables (salle de réunion, mise à disposition de matériels, adresse), l'organisation de temps de rencontre favorisant les synergies et une offre en conseils (comptabilité, management développement d'entreprise, etc...)

17-Favoriser l'ancrage local des entreprises

Créer via des chartes avec les entreprises des partenariats entre les travailleurs et association du territoire (mise à disposition des salariés sur un temps donné, arrondi salaire, crowdfunding, etc.) et type « engagés ensemble pour le territoire » favorisant l'embauche locale.

18-Créer des synergies entre les missions locales de Paris et d'Est Ensemble

Mutualiser les offres et partager leur compétence/expériences.

19-Créer des parrainages école-entreprise

Pour permettre la découverte des métiers via des événements, stages de troisième...

20-Soutenir et développer les structures tournées vers la formation dans les quartiers

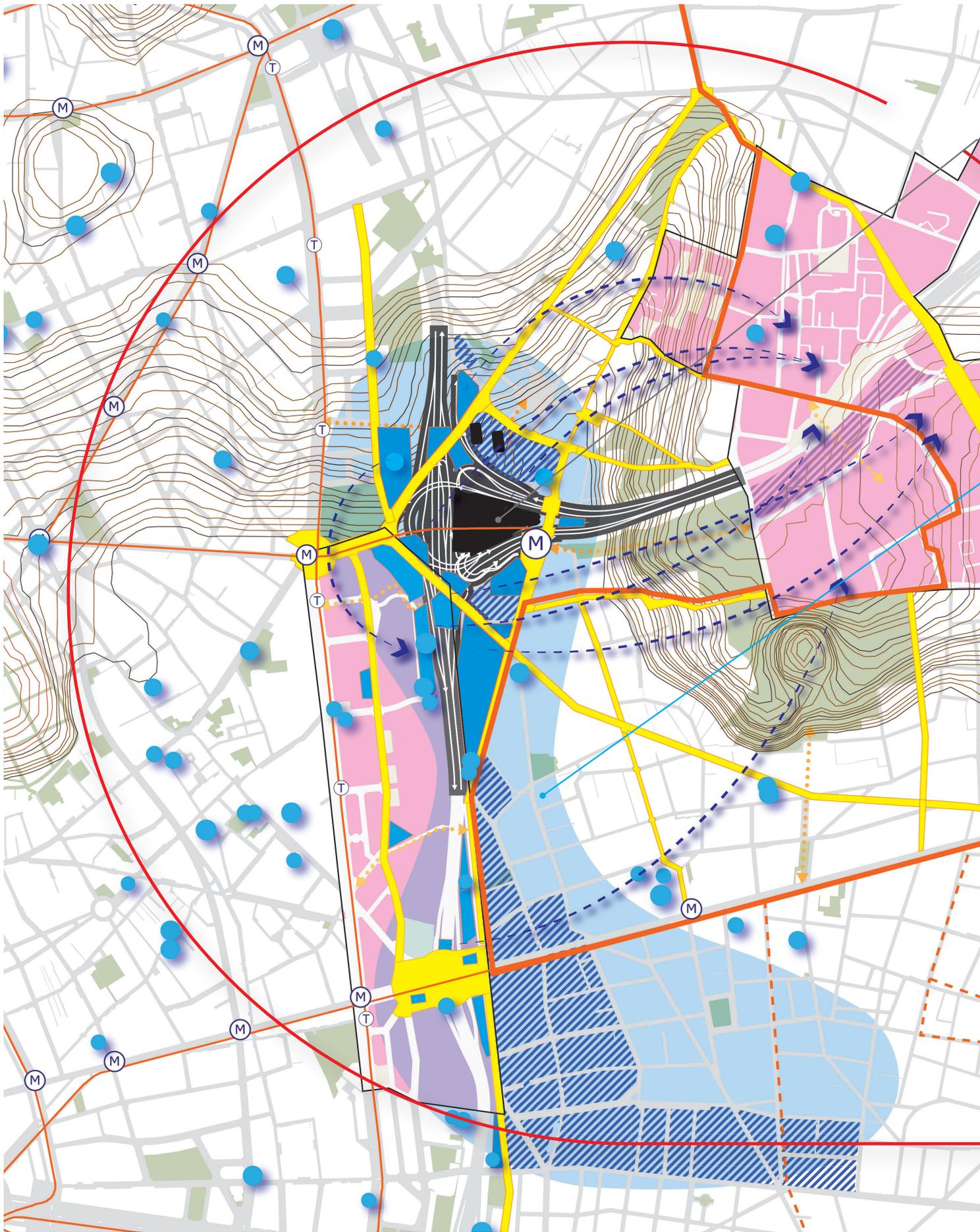
Soutien financier aux structures type SimplonLab, dans les domaines du numérique de l'agriculture urbaine, de l'hôtellerie, etc...

3.

Fiches actions

17 actions issues des travaux en ateliers

En réponse aux échanges entre participants autour des actions proposées par l'Apur lors de l'atelier 2, la liste a été ajustée pour atteindre la version consolidée présentée ci-après.



Les 17 actions issues des ateliers

LE COMPLEXE ECHANGEUR/BEL EST

- ACTION 1. Étudier les évolutions de l'échangeur
- ACTION 2. Impulser la transformation du complexe Bel Est et des espaces publics environnants

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- ACTION 3. Révéler le foncier mutable et lancer des appels à projets multisites
- ACTION 4. Améliorer l'environnement de travail dans les NPNRU
- ACTION 5. Ré-implanter de l'agriculture urbaine à vocation économique
- ACTION 6. Favoriser l'ancrage local des entreprises
- ACTION 7. Se doter d'une stratégie de communication autour du développement économique
- ACTION 8. Elaborer une stratégie de financement des équipements au service de l'attractivité et de la solidarité territoriale

ESPACES PUBLICS ET MOBILITÉ

- ACTION 9. Requalifier les principaux axes
- ACTION 10. Activer les rdc par des outils réglementaires, de portage et de gestion
- ACTION 11. Consolider l'offre en transports en commun, en particulier au sein des quartiers NPNRU
- ACTION 12. Développer le recours au vélo en particulier en réponse à la déclivité
- ACTION 13. Mener une réflexion globale sur la politique de stationnement pour optimiser l'usage des parkings

COOPÉRATION

- ACTION 14. Organiser des événements d'envergure métropolitaine
- ACTION 15. Créer une signalétique pour améliorer la lisibilité et valoriser le territoire
- ACTION 16. Créer des synergies entre les différents acteurs de l'insertion et de l'emploi et soutenir les actions innovantes en faveur de l'emploi et de la formation
- ACTION 17. Créer une structure souple de coopération



LE COMPLEXE ECHANGEUR/BEL EST

ACTION 1.

Etudier les évolutions de l'échangeur

OBJECTIF(S) DE L'ACTION

- Amélioration du lien Paris / Est Ensemble
- Accompagner l'évolution du réseau magistral
- Réduction des nuisances (bruit, pollution, ...)
- Evolution du cadre urbain autour de la porte
- Valorisation foncière

CONTEXTE

L'échangeur de Bagnole impacte fortement l'urbanité locale en imposant sa logique routière aux espaces publics qui l'entoure. Il comprend plusieurs fonctions entrelacées d'échange autoroutiers, de diffusion et de desserte du complexe Bel Est.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Afin de diminuer l'impact local de la circulation et de sa gestion, une réflexion sur l'évolution des fonctions de l'échangeur doit être engagée.

Cette réflexion doit s'inscrire dans un contexte plus large d'évolution des mobilités en milieu urbain et en lien avec la consultation internationale lancée par le Forum métropolitain du Grand Paris sur l'évolution des autoroutes urbaines, du boulevard périphérique et des voies rapides urbaines. Elle devra être étroitement coordonnée avec la réflexion sur la transformation du complexe Bel Est.

Elle devra permettre d'explorer les évolutions possibles (débranchement A3/Pt de Bagnole, suppression de bretelles, calibrage des avenues de la Porte de Bagnole, etc.) et d'en mesurer les impacts positifs et négatifs sur un territoire élargi (reports de circulation, desserte du pôle économique, revitalisation de secteurs en amont, recours au parking relai...).

- Autoroute, bd Périphérique, voie rapide
- Principales voies structurantes

Sources : Filaire Pompiers, Bd TOPO IGN

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- Zoom autour de la porte de Bagnole : avenue de la porte de Bagnole, avenues Ibsen/Gambetta, Cartellier/ République.
- Reports éventuels de circulation sur d'autres portes du BP (Montreuil, des Lilas) et en amont de l'A3 (avenue de la Résistance/ avenue de Stalingrad, A86,...).

MÉTHODE ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

- Intégrer le site dans les focus de la consultation et selon les retours de cette consultation, formuler les hypothèses d'évolution ;
- lancer des études de circulation permettant d'en mesurer l'impact ;
- procéder à des phases de test, d'expérimentations reversibles.

ACTEURS

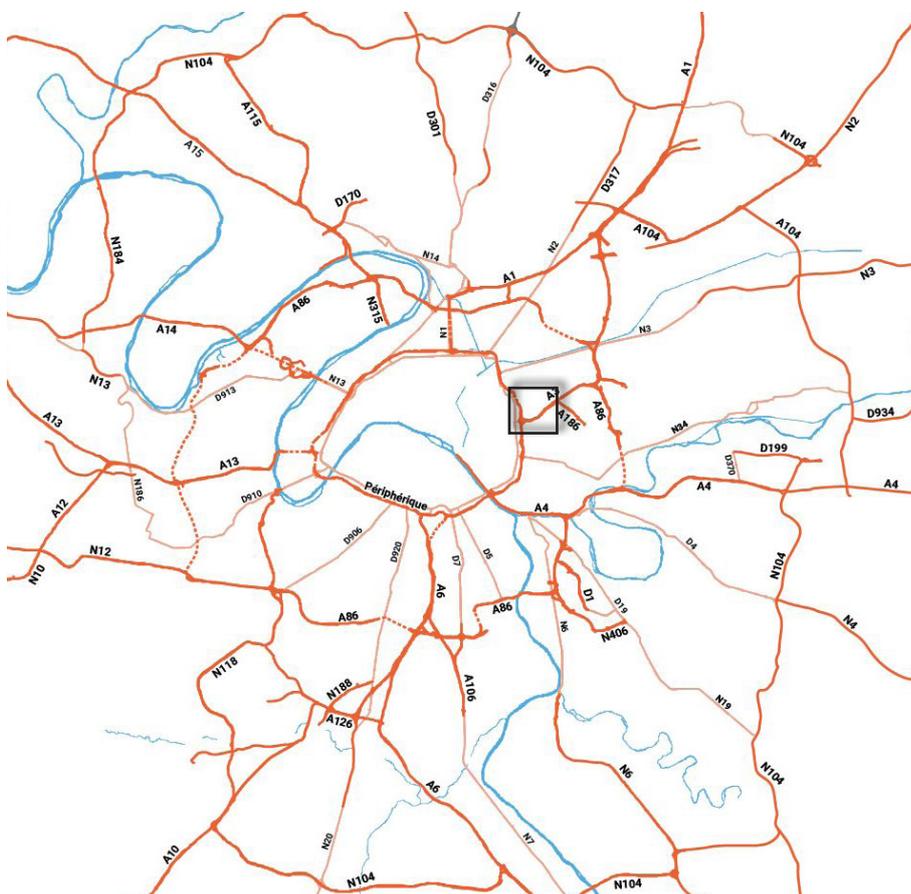
Pilotes : Paris, DIRIF, CD93, Bagnole, Montreuil, Est Ensemble.

Partenaires : Forum métropolitain en lien avec la consultation internationale sur l'évolution des autoroutes urbaines

TEMPORALITÉS

- Dernier trimestre 2018 : inscription de l'échangeur au sein des focus à étudier lors de la consultation internationale sur l'évolution des autoroutes urbaines
- Lancer une étude de circulation en 2019

PÉRIMÈTRE DE LA CONSULTATION INTERNATIONALE SUR LE DEVENIR DES AUTOROUTES, DU BOULEVARD PÉRIPHÉRIQUE ET DES VOIES RAPIDES OU STRUCTURANTES DU GRAND PARIS



LE COMPLEXE ECHANGEUR/BEL EST

ACTION 2.

Impulser la transformation du complexe Bel Est et des espaces publics environnants

OBJECTIF(S) DE L'ACTION

- Réinventer le complexe Bel Est afin que sa bonne insertion urbaine puisse lui donner le rôle de locomotive pour le territoire
- Permettre la requalification des espaces publics environnants

CONTEXTE

Le complexe Gallieni / Bel Est est une copropriété composé de plusieurs fonctions d'échelles métropolitaines et locales : station de métro, gare de bus, gare internationale Eurolines, parking relais, hypermarché Auchan et galerie commerciale, hôtel Campanile. Si aujourd'hui cet ensemble reste un point névralgique du territoire par cette accumulation de fonctions, le diagnostic de chacune d'entre elles a fait apparaître des dysfonctionnements qui trouvent leur source dans la configuration spatiale héritée d'un modèle aujourd'hui dépassé qui n'offre pas les qualités d'usage et d'insertion urbaines attendues.

DESCRIPTION DE L'ACTION Pour impulser la transformation d'un territoire élargi et recréer l'attractivité locale, il est nécessaire que ce complexe se réinvente dans sa forme. L'imbrication des programmes, le découpage foncier complexe, le nombre important d'acteurs impliqués, la nécessité d'assurer la continuité de service de certaines activités, ou les enjeux économiques sont des difficultés qui ne pourront être surmontées que par un projet ambitieux qui fédère les propriétaires, gestionnaires et occupants.

La restructuration de Bercy 2 à Charenton, intégrée à l'appel à projet inventons la métropole, peut être une

piste. En effet sur des problématiques similaires, le projet lauréat prévoit une restructuration ambitieuse qui permet de conserver les fonctions existantes tout en installant de nouvelles qualités d'insertion urbaine. Pour permettre cette évolution et trouver le cadre de mise en œuvre adapté, il est nécessaire de mettre tous les acteurs autour de la table afin d'identifier les attentes de chacun et d'élaborer le cadre nouveau dans lequel un projet à la hauteur des enjeux pourra émerger :

- S'ouvrir sur la ville pour participer à son animation et assurer un rôle de liaison entre le nord (centre-ville) et le sud (Coutures/République) de Bagnolet ;
- contribuer à la gestion des flux importants de personnes et véhicules (régler notamment les problématiques liés au stationnement des cars de tourisme) et mieux adapter les services nécessaires aux différents publics qui fréquentent le site (habitant, salariés, touristes et voyageurs) ;
- jouer un rôle dans le développement d'une nouvelle offre de services associés aux nouvelles mobilités ;
- repenser le modèle économique et commercial de manière à répondre aux besoins de tous les publics (résidents, travailleurs, voyageurs, touristes).

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Le complexe Bel Est dans son ensemble : Hôtel Campanile, hypermarché Auchan, galerie marchande, parking, gare routière internationale, métro Gallieni, gare routière RATP et ses abords. Cette réflexion doit être articulée avec la réflexion sur l'évolution de l'échangeur (action 3).

MÉTHODE ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

- Réunir les acteurs concernés en atelier à l'initiative de la structure souple de coopération.
- Définir le cahier des charges prenant en compte les objectifs et besoins de chacun des acteurs.
- Lancer un appel à projet proposant les montages juridiques et financiers nécessaires à la mise en œuvre.

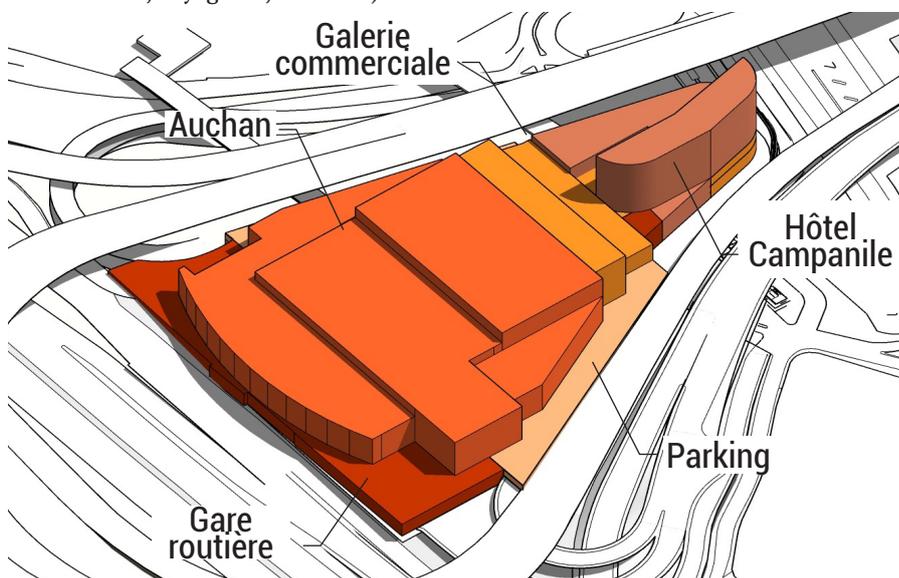
ACTEURS

Pilotes : Bagnolet et Est Ensemble

Partenaires : Paris, Ile de France Mobilités, RATP, Etat (Dirif), Auchan, Terranae, Indigo, Unibail, Transdev et autres copropriétaires.

TEMPORALITÉS

- 1^{er} semestre 2019 réunion des acteurs concernés par Est Ensemble



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ACTION 3.

Révéler le foncier mutable et lancer des appels à projets multisites

OBJECTIF(S) DE L'ACTION

- *Solidarité territoriale*
- *Développement économique et urbain*

CONTEXTE

Aujourd'hui sur les 263 sites d'appels à projets initiés au travers des différents formats (Réinventer Paris I et II, IMGP, Parisculteurs, etc.) seule une dizaine ont été proposés dans les quartiers NPNRU, dont certains n'ont pas eu le succès escompté. Il est pourtant essentiel que ce nouveau regard sur la conception du projet puisse servir les quartiers défavorisés en mobilisant les savoirs faire pluridisciplinaires et l'innovation programmatique suscitée par ce type de démarche.

DESCRIPTION DE L'ACTION

A l'occasion du renouvellement urbain du pôle économique, de nombreux terrains dont l'attractivité est reconnue par les acteurs de l'immobilier, pourront être l'objet d'appels à projets. Afin que cette attractivité, deviennent le levier d'un développement plus harmonieux et équitable du territoire, il est proposé d'associer leur évolution à celle de secteurs moins attractifs (notamment dans les quartiers NPNRU) en proposant des appels à projets multisites.

Afin que les porteurs de projets ne perçoivent pas cette action comme une forme de taxe déguisée, elle doit s'appuyer sur une stratégie de développement économique dans les quartiers qui soit lisible et réaliste, donc viser des activités qui pourront s'accommoder d'une desserte TC aujourd'hui encore peu performante, et proposer des types de locaux différents des standards. Dans cet esprit c'est donc plutôt à de petites structures que les locaux à proposer devront s'adresser, dans des filières innovantes. Par ailleurs la localisation des sites choisis dans les quartiers devra constituer un ensemble de nature

à créer les conditions d'une attractivité future, en apportant la mixité fonctionnelle nécessaire à la vitalité commerciale et au développement de la vie urbaine.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Jumelage entre les secteurs attractif pour le développement économique et ceux qui le sont moins

MÉTHODE ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

- Etude foncière en lien avec les orientations dans les NPNRU. et les opérations en cours C40 porte de Montreuil, etc.
- identifier des porteurs de site attractifs à jumeler ;
- S'intégrer à des appels à projets ou lancer celui du secteur.

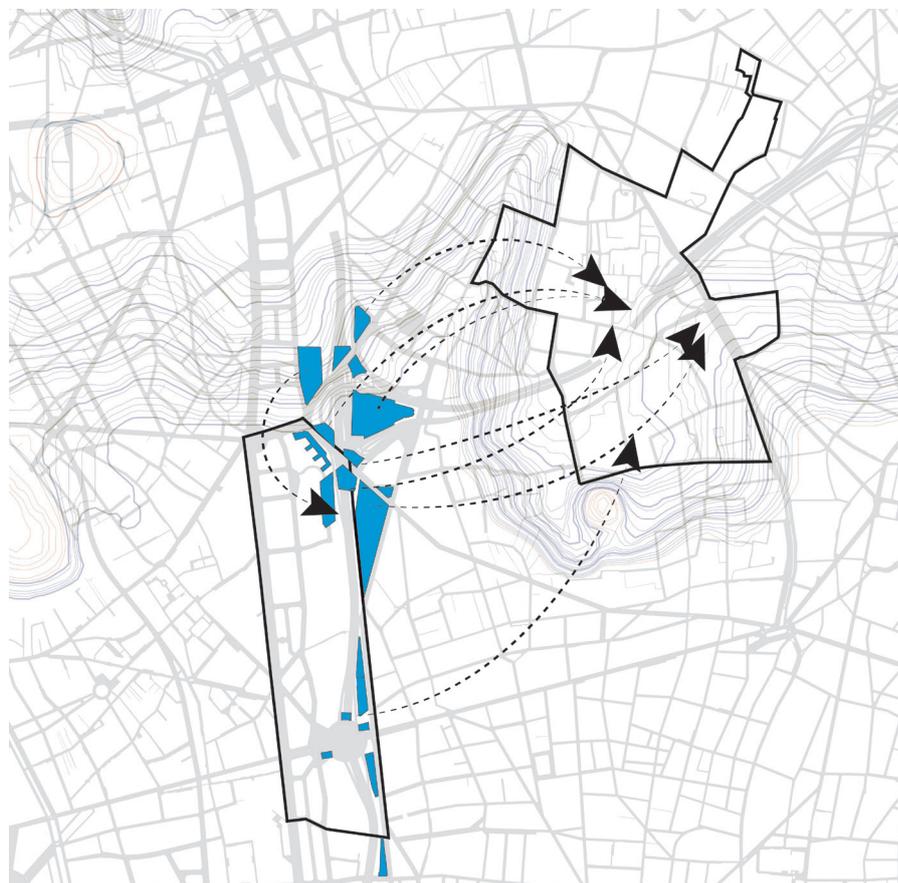
ACTEURS

Pilotes : Est Ensemble - Paris ou MGP
Partenaires : Bagnolet, Montreuil, bailleurs sociaux, autre propriétaires privés

TEMPORALITÉS

- Lancement temps court ;
- réalisation selon le foncier concerné.

PRINCIPE D'ASSOCIATIONS DE SITES



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ACTION 4.

Améliorer l'environnement de travail dans les NPNRU

OBJECTIF(S) DE L'ACTION

- Offrir dans les quartiers NPNRU les services de proximité favorables au maintien et du développement de l'activité économique

EN HAUT - ESPACE DE COWORKING
MORNING OS À BAGNOLET
EN BAS - FAB LAB

DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans les quartiers NPNRU, l'activité économique peut souffrir d'une forme d'isolement. Pour répondre au besoin de services de proximité pour les travailleurs, en particulier les indépendants, nombreux dans ces quartiers il conviendrait de développer localement les services qui répondent à leur besoins tels que la création et la mise à disposition, à des conditions attractives, de locaux pour l'installation de services mutualisables (salle de réunion, mise à disposition de matériels, adresse), ou l'organisation de temps de rencontre favorisant les synergies et une offre en conseils (comptabilité, management développement d'entreprise, etc...)

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- Dans les quartiers NPNRU

MÉTHODE ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

- Arc de l'innovation ;
- appels à projets.

ACTEURS

Pilotes : Paris, Bagnolet, Montreuil, Est Ensemble

Partenaires: Entreprises, association, acteurs économiques des quartiers Paris&CO, etc

TEMPORALITÉS

- Lancement temps court (avant 2020)



© Morning OS



© Kristian Bang

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ACTION 5.

Ré-implanter de l'agriculture urbaine à vocation économique

OBJECTIF(S) DE L'ACTION

- Développer une nouvelle filière économique locale

CONTEXTE

La ceinture verte avec le maraichage et le plateau des Malassis, longtemps couvert de clos à pêches, font partie des lieux où la pratique de l'agriculture a été maintenue le plus tard dans la zone dense.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Aujourd'hui l'agriculture urbaine prend de nouvelles formes, plus diversifiées qu'autrefois. Elle est en plein essor et se développe sous de multiples formes en fonction de l'environnement: Aéroponie [culture hors sol], aquaponie, hydroponie, permaculture, verger, champignonnière, culture en bacs ou en pleine terre, etc.

Elle apporte des réponses à la question de l'alimentation, mais devient aussi un outil de l'aménagement urbain, et si elle est encore aujourd'hui majoritairement à vocation sociale, elle vise également un modèle économique viable. A ce titre elle constitue une nouvelle filière économique d'avenir qui semble pertinente pour des quartiers, au cœur de la zone

dense, disposant d'espaces libres abondants ou de toitures de dalles peinant à trouver des usages.

En accompagnement de ce développement, les filières de formation qui devront se constituer pour permettre cette révolution pourraient s'adresser à la population locale en échec scolaire.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- Partout où l'occasion se présente au sein du territoire d'étude (dalle couverture A3, dalle de la Noue, ...) et en fonction de contraintes techniques.

MÉTHODE ET MOYENS DE MISE EN OEUVRE

- Lancement d'appels à projet sur des sites à définir ;
- lien avec Parisculteurs.

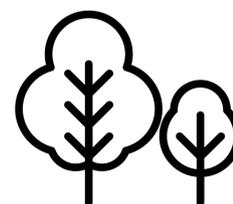
ACTEURS

Pilotes : Paris, Bagnolet, Montreuil, Est Ensemble

Partenaires : propriétaires de sites et porteurs de projet, Paris Habitat

TEMPORALITÉS

- S'adosser à un appel à projet existant donc court terme voire programme de l'arc de l'innovation



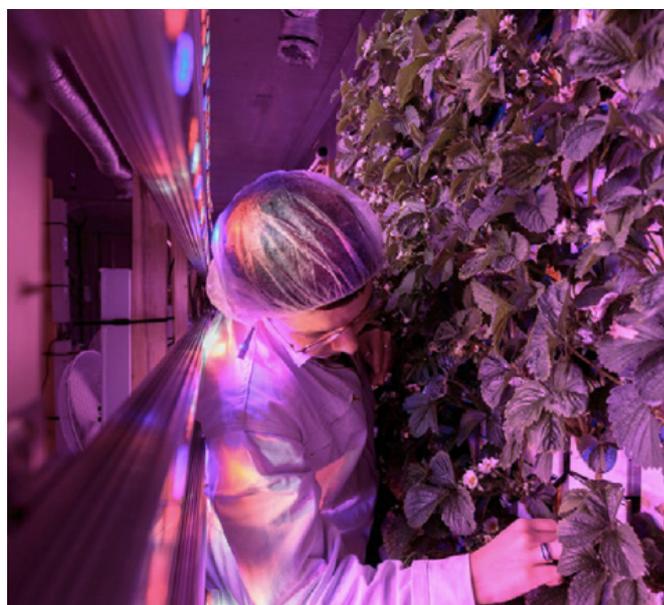
17 millions

de fruits produits par an sur les murs de Montreuil en 1870

JARDIN URBAIN - DALLE DU QUARTIER DE BEAUGRENELLE AGRICOL - CULTURE DE FRUITS ET LEGUMES EN CONTENEUR



© Apur



© Tony Trichanh

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ACTION 6.

Favoriser l'ancrage local des entreprises

OBJECTIF(S) DE L'ACTION

- Favoriser les synergies entre les activités économiques et les habitants

CONTEXTE

Afin de ne pas créer un pôle économique « hors Sol », le renouvellement du pôle tertiaire et hôtelier doit proposer un modèle urbain qui devra installer des continuités et des interactions fortes avec le territoire qui l'entoure.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les collectivités au travers de la structure de coopération doivent être les animatrices de démarches coopératives qui devront permettre aux entreprises de considérer le territoire, au-delà de sa fonction de support, comme un écosystème productif et créatif. Elles devront pour cela :

- Identifier et valoriser les ressources territoriales,
- Élaborer les stratégies adaptées,
- Développer les ressources du territoire en créant les conditions du développement de compétences en lien avec les attentes des acteurs économiques par la formation,
- Favoriser les synergies en créant le réseau local qui permette aux entreprises, associations collectivités, habitants de maintenir un dialogue constructif.

Dans une époque où donner du sens crée de la valeur, les entreprises s'interrogent de plus en plus sur leur relation au territoire. Elles voient dans un ancrage local de qualité plusieurs vertus

- Développer l'image d'une entreprise responsable, engagée et solidaire
- Adapter l'offre aux besoins locaux, expérimenter, attirer des talents
- Favoriser le maintien des activités

sur le long terme en créant une dynamique de confiance avec les parties prenantes locales

- Participer au développement socio-économique du territoire

Cette action devra s'appuyer sur les démarches qui existent déjà, par exemple pour Est Ensemble la charte « engagés ensemble pour le territoire » favorisant l'embauche locale, ou les parrainages école-entreprise qui permettent la découverte des métiers via des événements, stages de troisième. Ces dispositifs pourraient être complétés par un bouquet d'outils innovant les que des partenariats entre les travailleurs et association du territoire (mise à disposition des salariés sur un temps donné, arrondi salaire, crowdfunding, etc.)

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- NPNRU
- Pôle économique

MÉTHODE ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

- arc de l'innovation ;
- Chartes insertion et emploi local (ex Sogaris pour Chapelle Internationale) ;
- Accompagnement des projets au niveau de la configuration et de l'usage des rdc. (cf. action sur les rdc. actifs)
- accompagnement et suivi.

ACTEURS

Pilotes : Paris, Est-Ensemble

Partenaires : entreprises et associations

TEMPORALITÉS

- Création de chartes à court terme ;
- accompagnement et suivi.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ACTION 7.

Se doter d'une stratégie de communication autour du développement économique

OBJECTIF(S) DE L'ACTION

- *Changer l'image du territoire / faire émerger une nouvelle identité positive*
- *Exister sur la scène métropolitaine / attirer des investisseurs*
- *Fédérer les acteurs*
- *Valoriser les atouts et les réussites du territoire*

CONTEXTE

Dans un contexte de marché de l'immobilier tertiaire qui regarde l'est parisien avec intérêt, le diagnostic a montré l'opportunité de faire apparaître dans le paysage métropolitain un pôle tertiaire unifié qui s'étendrait du pôle existant du bas Montreuil jusqu'à porte de Bagnolet en englobant les portes parisiennes et le foncier entre le BP et la rue Gallieni dont la mutation est déjà amorcée. Nous proposons de lui trouver un nom, par exemple BPM pour Bagnolet/Paris/Montreuil.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Pour que ce pôle, peu lisible aujourd'hui, devienne une réalité il est nécessaire de mettre en place une communication forte qui permette de faire émerger une identité nouvelle en s'appuyant sur la dynamique de l'Arc de l'innovation. Elle devra s'adresser à plusieurs cibles : les investisseurs qui ont besoin de s'inscrire dans un projet collectif et ambitieux pour pouvoir limiter les risques qui pèsent sur leur investissement ; les propriétaires en place qui doivent faire évoluer un patrimoine souvent vieillissant ; les entreprises qui doivent percevoir tout le potentiel singulier du cadre

de travail ; et bien sûr les élus pilotes de l'opération et les habitants qui seront attentifs aux retombées locales des transformations à venir. Le message à porter auprès de tous est l'élargissement de l'attractivité au bénéfice d'un secteur qui intègre les sites NPNRU et l'engagement du renouvellement d'un quartier économique arrivé en bout de cycle, qui doit se réinventer en s'appuyant sur les atouts indéniables d'attractivité. La communication devra mettre en valeur les atouts du territoire, pour le développement économique, mais aussi ses atouts touristiques (paysage, topographie, etc.) la richesse de l'offre culturelle et artistique, les innovations sociales et entrepreneuriales qui fleurissent sur le territoire. La mobilisation de différents publics et réseau (écoles, associatif, société civile, ...) pourrait nourrir cette réflexion et en faire un même temps un outil permettant de développer un sentiment d'appartenance et de fierté. Elle devra permettre d'affirmer cette attractivité afin que l'ensemble des acteurs des transformations identifient le pôle BPM comme une destination d'avenir.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- Pôle économique Python - Gallieni - Bas Montreuil- Porte de Montreuil
- Ensemble du territoire en intégrant les quartiers NPNRU

MÉTHODE ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

- lancement d'un appel d'offre communication / marketing territorial, ateliers participatifs avec différents publics

ACTEURS

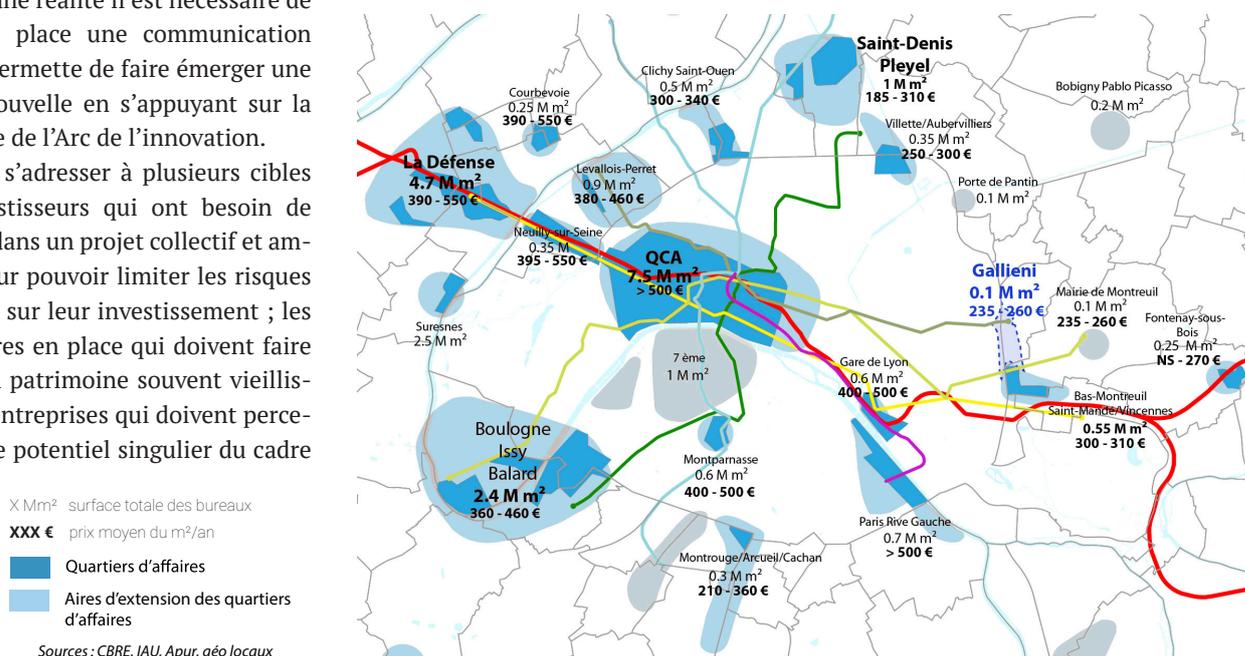
Pilotes : Paris, Est Ensemble Bagnolet et Montreuil, Paris & Co.

Partenaires : MGP, ANRU, Education nationale, investisseurs, entreprises du territoire, hôteliers et acteurs du tourisme, associations, acteurs de la société civile, institutions culturelles, ...

TEMPORALITÉS

- Définition et mise en oeuvre d'une stratégie de communication dès 2019

LES QUARTIERS D'AFFAIRE DU COEUR DE LA METROPOLE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ACTION 8.

Elaborer une stratégie de financement des équipements au service de l'attractivité et de la solidarité territoriale

OBJECTIF(S) DE L'ACTION

- *Faire profiter le territoire élargi de l'attractivité de certains secteurs*
- *Financer les équipements*
- *Rassurer les investisseurs*

CONTEXTE

Dans le secteur du pôle BPM, l'une des préoccupations des investisseurs porte sur la qualité des espaces publics et de l'environnement, et la visibilité de leur évolution à court et moyen terme dans un contexte de ressources publiques limitées. Pour y répondre il pourrait être pertinent d'envisager d'avoir recours, sur un périmètre à préciser, au dispositif de Projet Urbain Partenarial (PUP), qui permettrait déjà d'offrir une visibilité sur l'utilisation de leur contribution fiscale.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le PUP est une procédure de financement au service d'une stratégie d'aménagement globale définie sur le moyen terme à l'échelle d'une fraction du territoire. Il repose sur un contrat dont les parties fixent le montant de la prise en charge privée du coût des équipements publics, les délais de paiement et les modalités de leur participation.

Le propriétaire, le constructeur ou l'aménageur, peut trouver intérêt la signature d'une convention de PUP si son projet nécessite la réalisation d'équipements publics difficiles à financer a posteriori par la seule taxe d'aména-

gement et/ou si cette convention peut faire avancer plus rapidement les opérations. Pour la collectivité, l'intérêt du PUP réside dans la souplesse du dispositif contractuel, la possibilité de prévoir un échelonnement des participations et de percevoir, le cas échéant, une somme supérieure à celle qui résulterait de la seule Taxe d'aménagement. En outre, la collectivité peut prévoir, à l'occasion d'une première convention de PUP, un périmètre à l'intérieur duquel les futurs opérateurs sont tenus de participer proportionnellement au coût des équipements au travers de nouvelles conventions de PUP.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- Le pôle économique BPM

MÉTHODE ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

- Ateliers d'échanges puis le dispositif est porté par les services techniques de la collectivité concernée ;
- lancement d'étude urbaine ;
- articulation avec les demandes de PC, et la transformation de Bel Est.

ACTEURS

Pilotes : Bagnolet, Est Ensemble

Partenaires : selon le périmètre retenu (à minima le complexe Bel Est)

TEMPORALITÉS

- La mise en œuvre du PUP nécessite des études préalables articulées avec les propriétaires privés pour définir le programme des équipements et les modalités de répartition financière.



ESPACES PUBLICS ET MOBILITÉ

ACTION 9.

Requalifier les principaux axes

OBJECTIF(S) DE L'ACTION

- Améliorer les liaisons entre Paris et Est Ensemble
- Favoriser les modes de déplacements doux
- Améliorer les ambiances urbaines et la qualité de vie

CONTEXTE

Les axes structurants à l'échelle du territoire souffrent d'un aménagement routier et d'un traitement des abords peu qualitatif (peu d'équipements commerciaux, pieds d'immeuble aveugles, ...) qui pénalisent les déplacements à pied et en vélo et contribuent à dégrader l'image du territoire notamment en entrée de ville.

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'objectif de cette action est de définir, par axe, les stratégies d'interventions pour faire évoluer leur statut d'axe de circulation vers une forme de boulevard urbain structurant le développement des quartiers.

En s'inspirant des méthodes de stratégie de requalification pas à pas mise en œuvre par Montreuil au travers des Petits Espaces Publics Autrement, il conviendra de proposer un plan d'action pour chacun de ces axes qui précise la nature et le phasage des interventions en lien avec les projets de développement qui s'implantent sur leur rives, qui devront eux aussi contribuer à l'animation urbaine de ces voies.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- ① Axe Ibsen/ Gambetta, voie essentielle du secteur car c'est l'axe qui offre la plus faible pente vers le plateau ;
- ② axe Cartellier /République/ Chanzy/croix de Chavaux qui a vo-

cation à devenir un axe structurant de niveau interdépartemental (voir Plan local de déplacements d'Est Ensemble) ;

- ③ axe Sadi Carnot / général de Gaulle / avenue Gallieni / rues Frachon et Lemierre, pour son rôle dans le développement du centre ville de Bagnolet/pôle Gallieni/Bas Montreuil ;
- ④ avenue de la Résistance, liaison banlieue/banlieue de la Croix de Chavaux à Montreuil à l'avenue Pasteur à Bagnolet, et ensuite vers le sud de Romainville. Elle joue un rôle important pour le désenclavement du secteur NPNRU La Noue Les Malassis qu'elle longe et dessert à l'est ;
- ⑤ la rue Louis lumière à Paris qui est l'axe structurant les projets porte de Montreuil, de requalification de la ceinture verte et de Python Duvernois.

MÉTHODE ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

- Recensement et mise en cohérences des actions en cours (politique de stationnements en surface, aménagements cyclables, réduction de la vitesse, ...)
- Lancement d'études spécifiques (par axe ou thématique)
- Lancement d'étude de circulation
- Intégration au PUP
- Création d'un Comité de suivi ou d'une charte d'usage

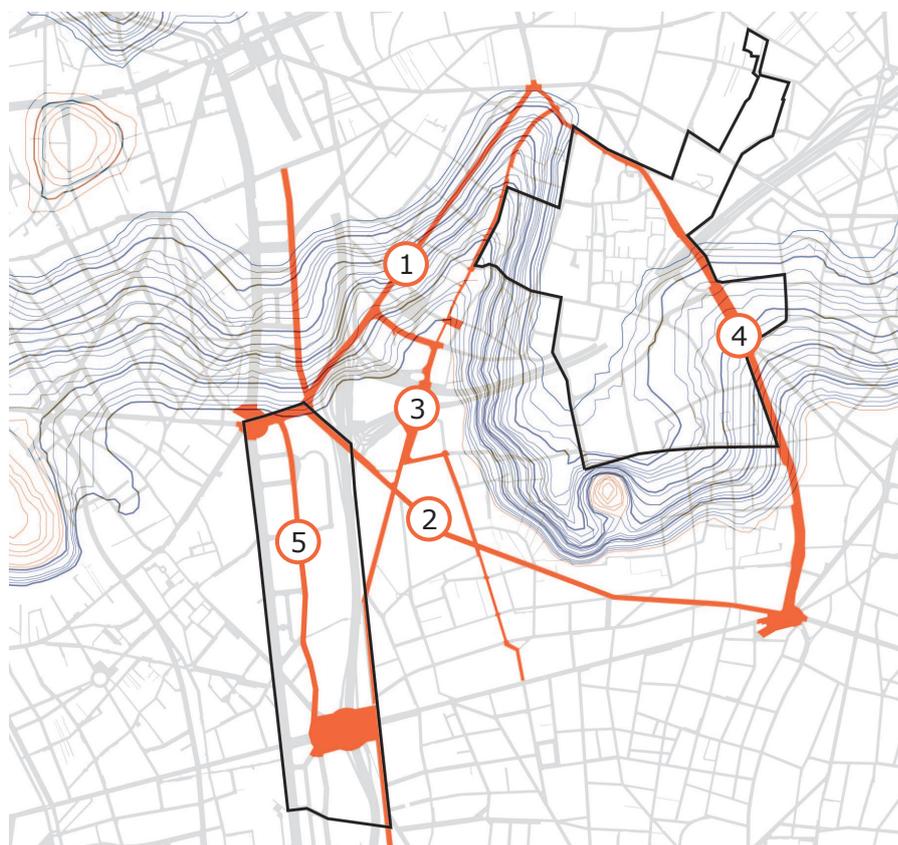
ACTEURS

Pilotes: CD93, Paris, Bagnolet, Montreuil.

TEMPORALITÉS

- Lancement d'études à court terme

LES AXES STRUCTURANTS À REQUALIFIER EN PRIORITÉ



ESPACES PUBLICS ET MOBILITÉ

ACTION 10.

Activer les rdc par des outils réglementaires, de portage et de gestion

OBJECTIF(S) DE L'ACTION

- *Améliorer l'attractivité et le rayonnement*
- *Améliorer les ambiances urbaines et la qualité de vie*
- *Favoriser l'emploi, le lien social et la sécurité*
- *Diversifier et qualifier l'offre commerciale et de services existante*

CONTEXTE

La programmation des rez-de-chaussée représente un facteur d'animation important des espaces publics ainsi qu'un marqueur de la vitalité économique d'un territoire. Il s'agit donc de développer des mesures permettant de (re) activer de nombreux locaux aujourd'hui vides ou sous-occupés, et de créer les conditions pour que des rez-de-chaussée actifs puissent être créés à l'occasion de nouvelles constructions.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Cela doit passer par le développement d'outils réglementaires déjà présents dans les PLU des communes (protection de linéaires commerciaux, protection de surfaces dédiées à l'artisanat, interdiction de grandes surfaces dans certains secteurs, etc.) mais aussi par la mise en place d'une coordination des services en charge de la stratégie, du portage et de la gestion des RDC pour faciliter l'arrivée de nouveaux commerces ou activités en RDC, ou dans les locaux vacants ou sous-occupés (type GIE Paris commerce, Semaest, Arc de l'innovation, etc.).

Les services en charge de la stratégie devront coordonner les différentes actions à mener :

- maîtrise foncière des locaux associée à des protocoles d'affectation qui permettent un choix des activités ;
- management des commerces existants ;

- aides aux commerçants en particulier sur la transition numérique (géoréférencement, site-vitrine, réseaux sociaux...);
- Expérimentation avec des lieux hybrides, des tiers-lieux, fablabs, créateurs ;
- animation par des commerces éphémères, testeur de commerce (Semaest), par des occupations intercalaires ;
- Recommandations de besoins commerciaux à l'attention des investisseurs.

MÉTHODE ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

- Elaboration d'un diagnostic du tissu commercial ;
- Elaboration d'une stratégie globale ;
- maîtrise foncière par acquisition ou préemption ;
- mise en place des outils d'aide au commerçants.

ACTEURS

Pilotes : Est -Ensemble, Paris.

Partenaires : Bagnolet, Montreuil, bailleurs sociaux, Semaest, Caisse des Dépôts et consignations.

TEMPORALITÉS

- En cours : Bagnolet a missionné la Semaest pour mener une étude sur le commerce, présentée en mars 2018.
- Lancer une étude sur le tissu commercial sur en 2019

ÉPICERIE ÉPHÉMÈRE INSTALLÉE DANS UN CONTENEUR - LES MALASSIS



ESPACES PUBLICS ET MOBILITÉ

ACTION 11.

Consolider l'offre en transports en commun, en particulier au sein des quartiers NPNRU

OBJECTIF(S) DE L'ACTION

- *Amélioration court terme des mobilités*

CONTEXTE

Le quartier de la Noue Malassis est aujourd'hui mal desservi par les transports en commun, et reste à l'écart des projets de transport lourds structurants programmés pour les prochaines décennies. Les projets, un temps envisagés, de transports par câble sont abandonnés, c'est donc sur l'évolution de la desserte en bus que repose l'amélioration de la desserte du plateau.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Il s'agit de développer des solutions pour améliorer la qualité du service offert par les lignes de transports actuelles (cadence, horaires, ...) ainsi que de poursuivre les études, menées par Est Ensemble, sur des nouvelles lignes permettant de mieux mailler le territoire et notamment sur un axe nord-sud qui croiserait de nombreuses lignes de métro (5, 11, 3, 9, 1 RER A).

Un plan très local de déplacement pourrait aussi être élaboré prenant appui sur les mobilités douces et partages. Cette réflexion devra s'articuler avec la création d'activités économiques dans les quartiers pour laquelle l'amélioration de la desserte est d'une part essentielle et d'autre part de nature à faciliter les prises de décision.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- La réflexion sur le réseau de bus doit s'inscrire dans un périmètre élargi, et s'attacher à apporter des réponses aux secteurs aujourd'hui situés dans des trous de desserte.

AIRES DE DESSERTE METRO ET TRACÉ BUS EN ROCADE ENVISAGÉ PAR EST ENSEMBLE

MÉTHODE ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

- Une proposition de tracé d'une liaison bus Nord/Sud va être soumise à IDFM (tracé en cours de validation par les Maires)
- Groupe de travail avec IDF mobilités, les entreprises du secteur, les acteurs de la multi mobilité.

ACTEURS

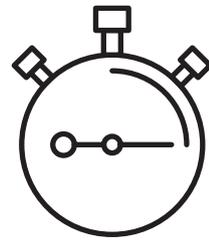
Pilotes : IDF Mobilités

Partenaires : Est-Ensemble, communes, CD93

Information : Paris

TEMPORALITÉS

- Sollicitation d'Ile de France Mobilités par Est-Ensemble en 2018 après validation du tracé par Est Ensemble et les communes.

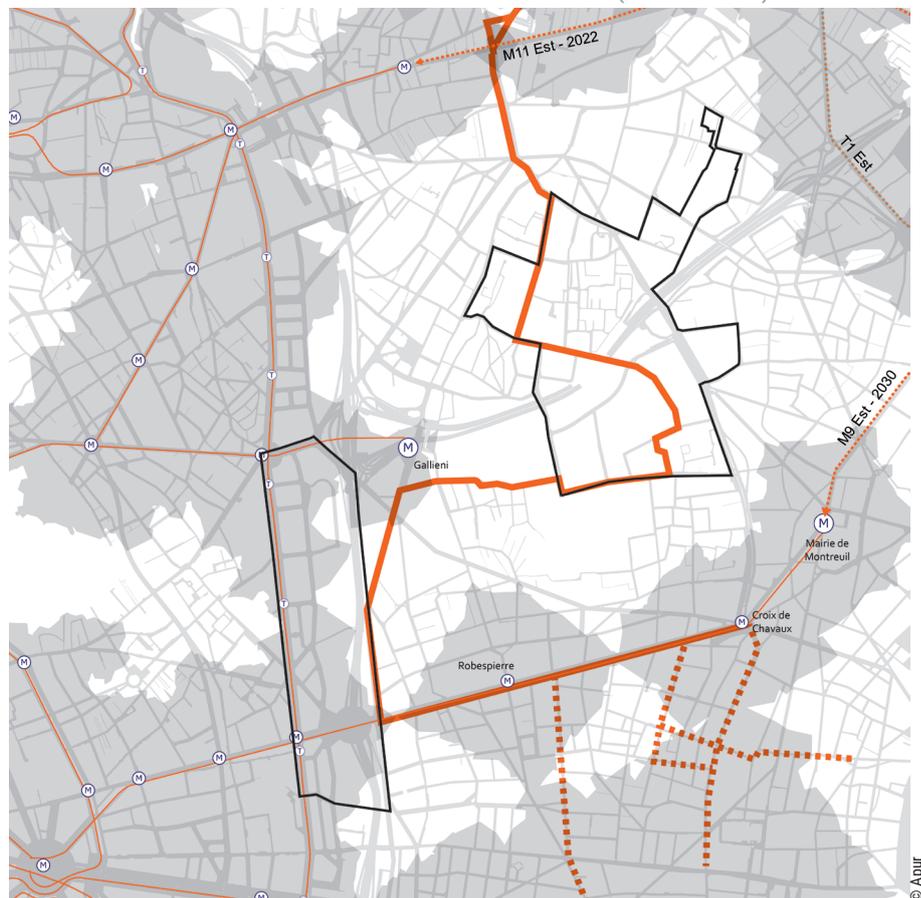


11

minutes

temps de trajet estimé pour rallier Gallieni depuis la Noue par le bus
122 en heure de pointe (750m à vol d'oiseau)

(source RATP)



ESPACES PUBLICS ET MOBILITÉ

ACTION 12.

Développer le recours au vélo en particulier en réponse à la déclivité

OBJECTIF(S) DE L'ACTION

- *Développement de modes doux en vue d'une réduction du recours à la voiture individuelle*
- *Mise en cohérence des aménagements*

CONTEXTE

Les distances parcourues au quotidien sont pour grande partie suffisamment courtes pour pouvoir être couvertes à vélo, et bien que d'importants efforts aient été réalisés pour soutenir les modes doux, notamment sur le territoire montreuillois, les aménagements cyclables, contraints par les pentes abruptes, manquent encore de cohérence pour permettre un développement fort de ce mode de déplacement.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Il s'agit de créer les solutions pour permettre un recours plus large au vélo en particulier en réponse à la déclivité : création d'une remontée mécanique, mise à disposition de vélos électriques et soutien financier, système de navettes pouvant accueillir les vélos, généralisation des zones 30, mise en place de pompes à vélo publiques, d'ateliers d'apprentissage, etc.

La signalétique des itinéraires et les solutions de stationnement sécurisé, notamment au niveau de l'interface avec le réseau de transport en commun, ou dans les immeubles existants doivent aussi être intégrés à la réflexion.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- L'ensemble du territoire pour la mise en cohérence des aménagements cyclables ;
- les rues en pente qui montent au plateau pour les solutions spécifiques à la

déclivité : rue de la capsulerie, rue du Général Leclerc, rue Lénine, ... ;

- autour des stations de métro (Gallieni, Robespierre, Croix de Chavaux, Mairie de Montreuil) pour organiser le stationnement vélo de rabattement.

MÉTHODE ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

- Recensement des initiatives existantes (ex: Plan Vélo à Montreuil) ;
- identification des points critiques (pentes, incohérences des aménagements,) et des solutions ;
- identification des solutions de stationnement ;
- Aides en direction des vélos électriques (ex: Est Ensemble partenaire d'un appel à projet de la Région pour la location de VAE sur 6 mois dans les quartier PDV);
- Généralisation des zones 30

ACTEURS:

Pilotes : Paris, Montreuil, Est Ensemble, Département.

Partenaires : Ile de France mobilités, Région, RATP, associations de promotion du vélo ...

TEMPORALITÉS:

- Lancement d'études à court terme

LE RELIEF



ESPACES PUBLICS ET MOBILITÉ

ACTION 13.

Mener une réflexion globale sur la politique de stationnement pour optimiser l'usage des parkings

OBJECTIF(S) DE L'ACTION

- Optimiser l'usage des parkings
- Installer de nouvelles activités innovantes
- Accompagner la transition des solutions de mobilité

CONTEXTE

De nombreux parkings en infrastructure présentent aujourd'hui des taux d'occupation faibles pour différentes raisons. Au sein de certains quartier les parkings résidentiels souterrains sont délaissés pour des raisons de sécurité à la suite de nombreux vol de voitures ou de leurs composantes, En conséquence l'offre de stationnement de surface est saturée et les espaces publics sont encombrés par le stationnement de surface.

Les parkings en ouvrages, tel que ceux des centres commerciaux de Bel est et de la Grande Porte, sont vides du fait d'une évolution des modes de consommation des clients qui préfèrent d'autre solutions que le recours à la voiture individuelle pour se rendre dans les surfaces commerciales (livraison à domicile notamment).

DESCRIPTION DE L'ACTION

Ce potentiel souterrain mérite d'être étudié pour offrir des solutions innovantes qui permettent d'occuper à nouveau ces espaces tout en répondant à de nouveaux besoins.

Il peut s'agir de nouveaux services à la mobilité individuelle ou partagée (recharge électrique, station GNV, véhicules en autopartage, etc.) ainsi que de nouvelles programmations (conciergerie, logistique urbaine, agriculture urbaine...) ou de fonctionnement en parc relai bientôt expérimenté avec IDFM à Bagnolet.

Le cas particulier du stationnement des autocars en lien avec la gare routière et le pôle hôtelier devra également être traité en lien avec l'action 2 - transformation du complexe Bel Est

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- Parkings résidentiels en infrastructure : Python Duvernois, parking de l'Aful sur la Noue Le Malassis ;
- parking de grandes surfaces commerciales : Bel est, la Grande Porte, ... ;
- autres parkings privés : immeuble France Telecom, immeuble Babou, hôtel Novotel ;
- parking municipal P5 (45, rue Robespierre, Bagnolet).

MÉTHODE ET MOYENS DE MISE EN OEUVRE:

- Identification des parkings sous-occupés ;
- identification des besoins de stationnement (résidentiel, en rabattement sur TC, ...) ;
- identification d'autres éventuels besoins (conciergerie, logistique urbaine, services à la mobilité type recharge électrique,...) ;
- réflexion stratégique sur politique de tarification du stationnement ;
- lancement d'appel à projet ou à initiatives.

ACTEURS

Pilotes : Paris, Bagnolet, Montreuil, Est-Ensemble.

Partenaires : bailleurs sociaux et gestionnaires de parking.

TEMPORALITÉS

- Lancer des études à court terme, à articuler avec le développement de nouvelles offres de mobilités.

PLACES RESERVÉES POUR DES VEHICULES PARTAGÉS LA CAVERNE - FERME BIO DANS UN PARKING



© Apur



© Bruno Levesque

COOPÉRATION

ACTION 14.

Organiser des événements d'envergure métropolitaine

OBJECTIF(S) DE L'ACTION

- *Changement d'image*
- *Mise en valeur de sites remarquables*
- *Impliquer les habitants*

CONTEXTE

Au service de la stratégie de communication, le territoire dispose de plusieurs lieux présentant des caractéristiques paysagères exceptionnelles. C'est le cas du parc Jean Moulin les Guilands qui offre des vues remarquables sur la métropole ainsi qu'un espace de respiration en zone métropolitaine dense.

Le territoire dispose aussi d'un stock conséquent de lieux atypiques au potentiel réel mais dont l'aménagement reste plus complexe : soubassement d'autoroute, dalles des Mercuriales et de la Noue, couverture de l'A3, ...

Par ailleurs, l'est (grand)parisien est largement identifié comme un territoire de création et d'innovation.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le lancement d'événements d'échelle métropolitaine qui s'appuient sur le potentiel culturel, artistique, associatifs du territoire et sur l'urbanisme temporaire pour reconquérir de lieux délaissés ou sous-exploités doit permettre de mettre en valeur ce dynamisme, à

l'image de nombreux projets récemment réalisés en métropole parisienne (Ground control, grand voisins, 6B ...). Cela pourrait prendre des formes de festivals (danse, musiques, théâtre, arts de la rue...), d'un événement sportif (trail urbain, vertical run, ...), d'occupations ou activités éphémères, ...

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- Ensemble du territoire intégrant les quartiers NPNRU

MÉTHODE ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

- Identification de lieux pouvant faire l'objet d'aménagements temporaires ;
- identification d'initiatives locales et/ou d'acteurs ressource, d'événements existants ;
- créer un événement récurrent de rayonnement métropolitain impliquant les habitants.

ACTEURS

Pilotes : Paris, Est Ensemble, Bagnolet, Montreuil.

Partenaires : Associations, acteurs de la société civile, institutions culturelles, théâtres, écoles, centres de formation...

TEMPORALITÉS

- à lancer avant 2020



> 1 300

stagiaires par an
fréquentent le
Centre de Formation
Professionnelle aux
Techniques du Spectacle
de Bagnolet

À GAUCHE - LA VOIE EST LIBRE SUR
L'A186 FERMÉE À MONTREUIL
À DROITE - LE 6B LIEU DE CRÉATION
ET DE DIFFUSION À SAINT-DENIS



© Apur - Paul Baroin



© Apur - David Boureau

COOPÉRATION

ACTION 15.

Créer une signalétique pour améliorer la lisibilité et valoriser le territoire

OBJECTIF(S) DE L'ACTION

- Développer la marche à pied et rendre les déplacements à pied plus aisés et agréables
- Favoriser l'itinérance et l'exploration du territoire
- Améliorer les conditions d'accueil touristique
- Valoriser les lieux singuliers du territoire
- Favoriser l'appropriation des lieux par différents publics (résidents, salariés, touristes, ...)
- Renforcer l'attractivité touristique

DESCRIPTION DE L'ACTION

Il s'agit de créer une signalétique rendant lisible les lieux clés de loisir, culture, sport, services ou les grands parcours tels que le parc des hauteurs porté par Est Ensemble, avec les distances et temps de trajet à destination des habitants/travailleurs/touristes. Ce travail pourra être associé à des interventions artistiques permettant de rendre les déplacements plus ludiques et de contribuer à opérer un changement d'image du territoire.

La mobilisation de différents publics et réseaux (écoles, associatif, société civile, ...) pourrait nourrir cette réflexion et en faire un même temps un outil permettant de développer un sentiment d'appartenance au territoire.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- Franchissement du BP et entrée de ville de Bagnolet
- Pôle Gallieni – Bas Montreuil
- Quartiers NPNRU
- Parc des hauteurs

MÉTHODE ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

- Un appel à projet porté par Bagnolet sur le secteur Gallieni est en cours ;
- identification des lieux singuliers du territoire ;
- identification des acteurs à associer ;
- lancement d'initiatives (appels à projets, chantiers participatifs, ...).

ACTEURS

Pilotes : Paris, Bagnolet, Montreuil

Partenaires : Est Ensemble, CDT 93, OTCP, hôteliers, entrepreneurs, associations,...

TEMPORALITÉS:

- En cours : Appel à projet « design urbain » Gallieni
- Dernier trimestre 2018 : lancement d'un ou plusieurs appel(s) à projet

EXEMPLES DE SIGNALÉTIQUE URBAINE



© Apur - David Boureau



© chronoemarche

COOPÉRATION

ACTION 16.

Créer des synergies entre les différents acteurs de l'insertion et de l'emploi et soutenir les actions innovantes en faveur de l'emploi et de la formation

OBJECTIF(S) DE L'ACTION

- *Renforcer la coopération entre acteurs (mutualisation d'outils, d'espaces,)*
- *Soutien à l'insertion par l'emploi et la formation*
- *Soutien à l'innovation solidaire et à l'entrepreneuriat social*
- *Développer des dynamiques économiques locales*

CONTEXTE

La réponse aux enjeux de la formation et du retour à l'emploi de certains publics qui en sont éloignés doit passer par l'implication des acteurs économiques du territoire.

DESCRIPTION DE L'ACTION Tout en respectant les spécificités et les périmètres d'intervention de chaque acteur, il paraît nécessaire de développer d'avantage de synergies : mutualisation des offres d'emploi, partage de compétences et d'expériences, création d'un guichet unique centralisant les offres, ... Ce travail de partage et mutualisation doit intégrer les acteurs publics comme privés de manière à construire de parcours d'insertion innovants capables d'atteindre tous les publics et notamment les jeunes. Il peut s'agir de mener des projets communs, à l'image de « Paris Code ».

Ce type de synergies doit permettre de soutenir et développer des initiatives innovantes déjà existantes sur le territoire (dans le domaine du numérique, de l'agriculture urbaine, de l'hôtellerie par exemple) et de contribuer au dynamisme des quartier. Le soutien pourra prendre des formes variées : aide finan-

cier, mise à disposition de locaux ou moyen, aide au développement, en s'appuyant sur des dispositifs existants tel l'Arc de l'Innovation.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- Quartiers NPNRU ;
- ensemble du territoire voire au-delà.

MÉTHODE ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

- Elaborer une cartographie des outils existants ;
- réaliser un inventaire des acteurs engagés pour l'insertion et la formation ;
- créer des occasions de rencontre et des modalités d'instaurer des synergies.

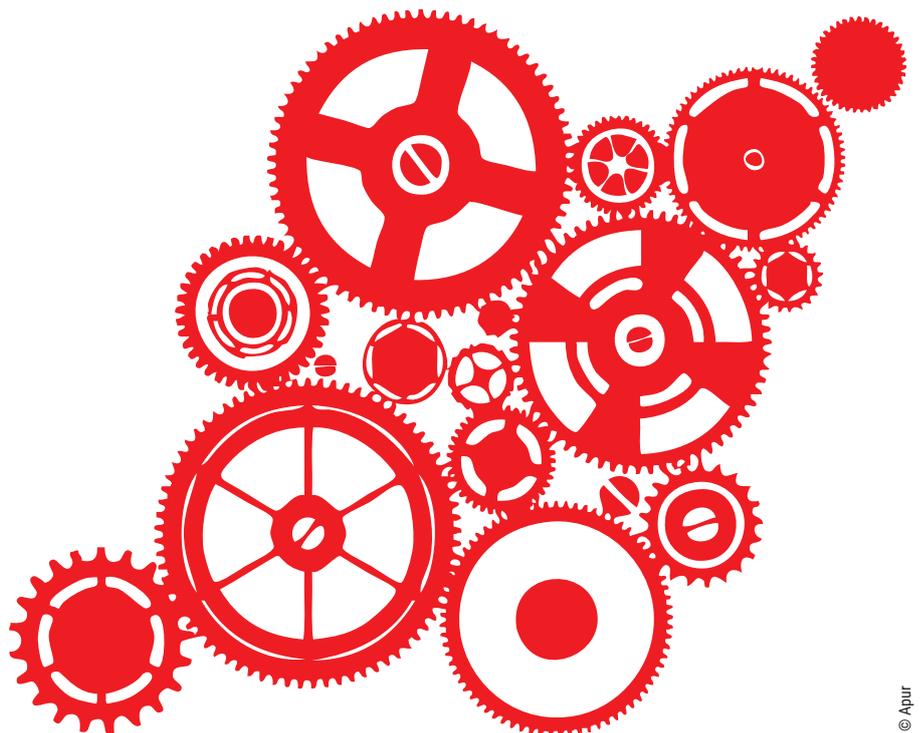
ACTEURS

Pilotes : Paris, Est-Ensemble

Partenaires : communes, Est Ensemble (direction de l'emploi), Missions locales, agences pôle Emploi, PLIE, CAP Emploi,...associations tournées vers l'emploi et l'insertion, SimplonLab, SolarHotel, Club Face, agence de travail temporaires, acteurs économiques implantés sur le territoire, institut de formation implantés sur le territoire...

TEMPORALITÉS

- A court terme réunir en atelier les acteurs concernés ;
- à cadence régulière : réunir les acteurs autour de projets communs.



COOPÉRATION

ACTION 17.

Créer une structure souple de coopération

OBJECTIF(S) DE L'ACTION

- *Créer une structure souple de coopération et de portage des projets qui rassemble l'ensemble des acteurs (institutionnels, privés, associatifs, culturels, etc.)*

CONTEXTE

Face aux défis multiples que représente le renouvellement urbain de ce territoire, la mise en place d'un cadre de coopération garantissant une action cohérente de l'ensemble des acteurs concernés apparaît comme une nécessité.

En effet, au travers des 16 actions suivantes se dessine une stratégie globale qui, pour être efficiente, devra être portée collectivement par de nombreux acteurs, et portée par un ensemble d'actions qui devront être coordonnées et faire l'objet d'un suivi dans le temps long de l'urbain.

Les enjeux du territoire appellent des articulations politiques au-delà des limites administratives.

DESCRIPTION DE L'ACTION

A la mobilisation du champ institutionnel devront s'agréger l'ensemble des acteurs privés et de la société civile, dans les domaines économiques, associatif et culturels. La structure de coopération souple est un outil qui offre un lieu de connaissance partagé pour jouer la complémentarité et la synergie, et créer des habitudes de travail en commun favorable à des collaborations suivies.

Cette structure aurait à sa charge la mobilisation des acteurs dans leur diversité, l'animation des échanges l'élaboration et la promotion du projet partagé la formalisation des travaux à mener par

chacun en cohérence avec le projet global. Elle permettra également de créer les conditions pour mobiliser des fonds pour financer des études ou des projets.

Cette coopération souple peut prendre des formes juridiques plus ou moins flexibles, l'alliance, l'entente, l'association ou le syndicat mixte.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Le périmètre d'intervention doit comprendre les périmètres NPNRU Portes du XXème et La Noue Malassis, englober le pôle de bureau Montreuil Bagnolet Paris et les axes structurants

MÉTHODE ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

- Définition de la forme juridique ;
- Validation politique ;
- définition des membres fondateurs et partenaires ;
- définition des moyens financiers ;
- mise en place de la structure ;
- élaboration d'un projet partagé ;
- plan d'action ou feuille de route;
- lancement et suivi de projets.

ACTEURS

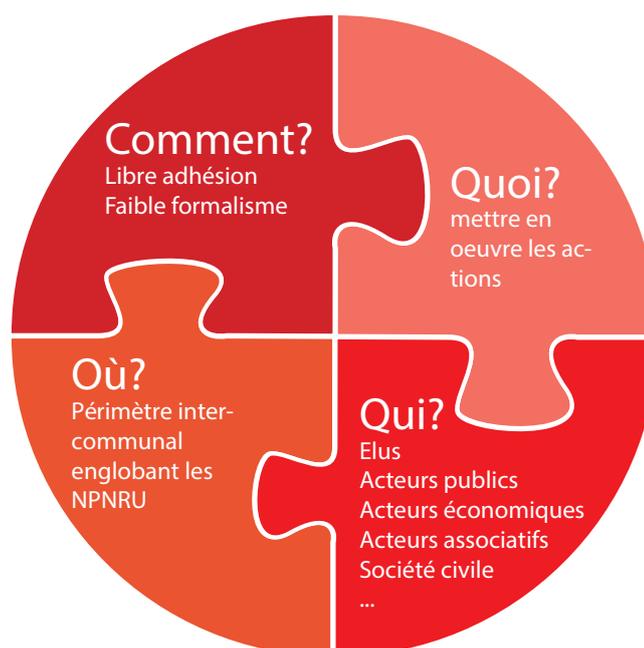
Pilotes: Collectivités

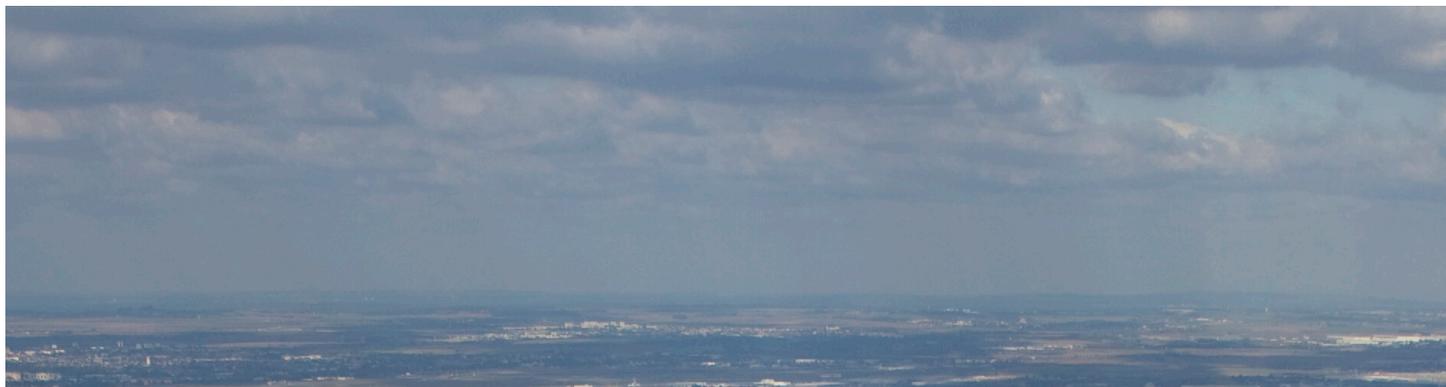
La création de la structure de coopération nécessite un portage politique commun des collectivités directement concernées (Paris/Est Ensemble/ Bagnolet/Montreuil) en lien avec l'Etat.

La structure a vocation à être un lieu ouvert à l'ensemble des acteurs du territoire qu'ils soient publics, parapublics, privés, ou acteurs de la société civile associatifs, culturels....

TEMPORALITÉ

Dès 2019 - Cette action va permettre de créer le cadre nécessaire à plusieurs des actions suivantes, il conviendra donc de l'engager au plus vite.





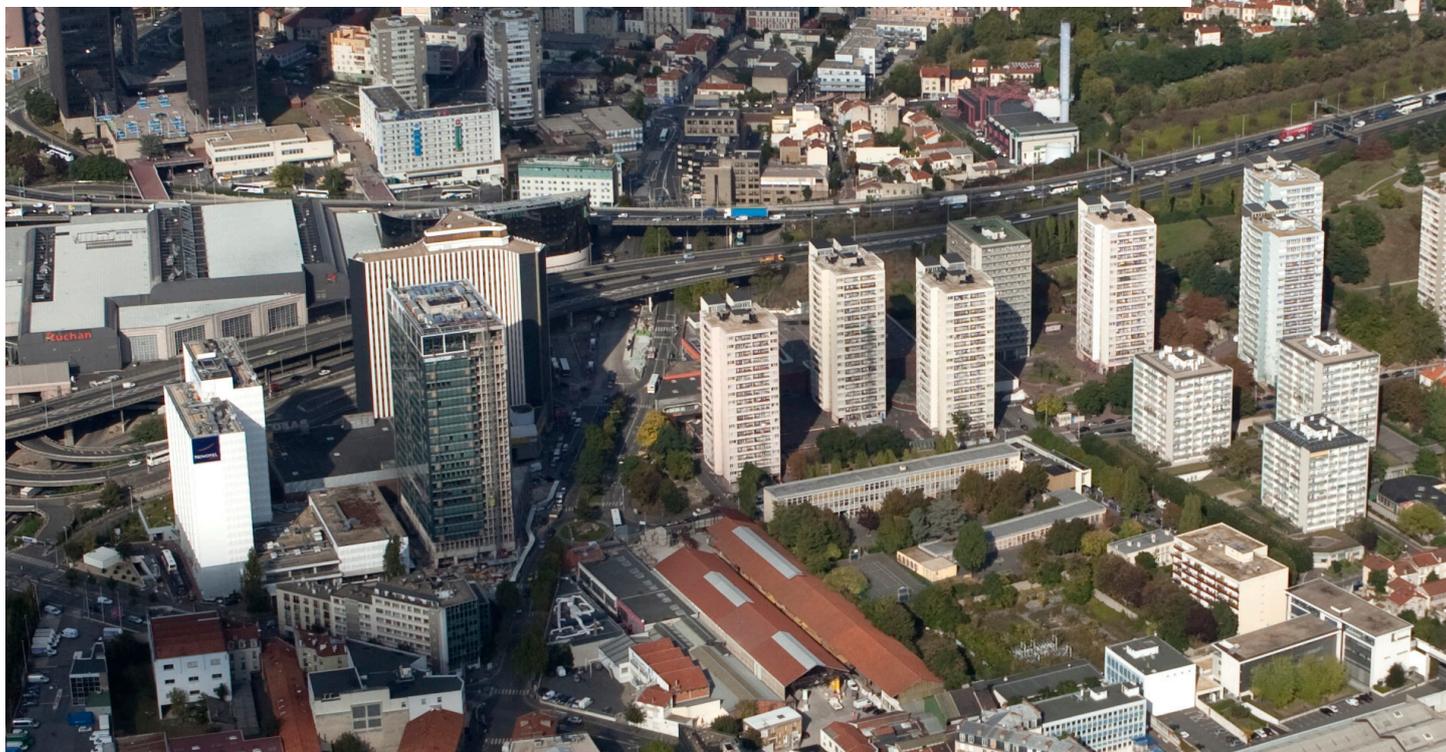
Etude prospective sur les enjeux métropolitains en matière de développement économique et de mobilité des territoires du NPNRU Paris - Est ensemble

PHASE 2 : ELABORATION DE FICHES ACTION

L'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) a été missionné par la ville de Paris et l'établissement public territorial Est Ensemble pour mener une étude conjointe sur un territoire en mutation, à cheval sur les communes de Paris, Montreuil et Bagnolet, dans un contexte plus large de rénovation urbaine qui intègre les quartiers NPNRU (nouveau programme national de renouvellement urbain) des portes du Vingtième sur Paris et de La Noue-Malassis à Bagnolet et Montreuil.

Au travers de l'analyse de deux problématiques précises, la mobilité et le développement économique, il s'agit de faire émerger les conditions d'un développement cohérent et durable de ce territoire qui présente un fort potentiel d'échelle métropolitaine, mais souffre encore de nombreux dysfonctionnements qui impactent fortement la qualité de vie des habitants et travailleurs du secteur.

Ce second volet de l'étude s'attache à construire, à partir d'un travail collectif en atelier avec les acteurs impliqués dans la transformation du territoire, un plan d'actions concrètes permettant d'impulser la transformation du territoire.



© ph guignard@airimages.net